ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **2024/2163/MSK** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : Salle ambroise Croizat 91270 VIGNEUX SUR SEINE (France).

Je soussigné, **Lesdema**, technicien diagnostiqueur pour la société **MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Général	Lesdema	ABCIDIA CERTIFICATION	20-2112	18/05/2027 (Date d'obtention : 19/05/2020)
Général	Kalfa Mikael	ABCIDIA CERTIFICATION	20-2107	18/05/2027 (Date d'obtention : 19/05/2020)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 10893204504 valable jusqu'au 01/01/2025) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **VIGNEUX SUR SEINE**, le **24/10/2024**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation
« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation
« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Flash Lab Paris
1 Rue de Saulxier
91160

2 QUAI PIERRE BROSSOLETTE, 94340 JOINVILLE LE PONT
Tél. : 01 41 94 20 88 / 06.12.87.53.15 / E-mail : contact@dpe-diagnostic.fr
N°SIREN : 819133497

Demande d'analyse

Numéro de dossier :	2024/2163/MSK
Norme méthodologique employée :	AFNOR NFX 46-020 de décembre 2008
Date du repérage :	24/10/2024

JOINVILLE LE PONT, le 20/12/2024

Réf. Dossier : 2024/2163/MSK - Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement

Prélèvements d'échantillons de matériaux aux fins d'analyse de présence d'amiante

Madame, Monsieur

Veuillez trouver ci-joint :

- Le(s) prélèvement(s),
- Le bordereau d'envoi,

Nous vous demandons de nous adresser un exemplaire des résultats d'analyses afin de nous permettre de rédiger notre rapport de recherche de matériaux contenant de l'amiante (suivant annexe du Décret 2002-839).

Les analyses sont à réaliser sur toute l'épaisseur des substrats.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC
Lesdema

Demande d'analyse n° 2024/2163/MSK

Amiante

Bordereau des prélèvements transmis au laboratoire pour analyse de présence d'amiante

JOINVILLE LE PONT, le 20/12/2024

Références : 2024/2163/MSK
Prélèvement(s) effectué(s) par : Lesdema
Facturation à établir au : **MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC**
2 QUAI PIERRE BROSSOLETTE
94340 JOINVILLE LE PONT
Mission de repérage : repérage avant démolition d'immeuble, y compris en cas de sinistre
Prélèvement(s) fait(s) le : 24/10/2024

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Essonne**
Adresse :..... **Salle ambroise Croizat**
Commune : **91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : ... **Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement**
Adresse : **11 Rue de Cambrai**
75945 Paris CEDEX 19

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement**
Adresse :..... **11 Rue de Cambrai**
75945 Paris CEDEX 19

Repérage

Périmètre de repérage :

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M037-P037-P037	Rez de chaussée - chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint tresse	Joint tresse **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M038-P038-P038	Rez de chaussée - chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride	Joint de bride **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M039-P309-P039	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint de porte **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M040-P040-P040	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Joint	Joint de parpaing **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M041-P041-P041	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint porte chaufferie **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M042-P042-P042	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	enduit,joint sur brique rouge **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M043-P043-P043	Rez de chaussée - chaufferie	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Bandes calicot	Bandes calicot **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées

M044-P044-P044	Rez de chaussée - chaufferie	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de plâtre	Enduit à base de plâtre + peinture **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M045-P045-P045	Rez de chaussée - chaufferie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	dalle béton	dalle béton **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC
Lesdema

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis avant démolition
(Listes C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 2024/2163/MSK
Date du repérage : 24/10/2024

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 21 décembre 2012, du 26 juin 2013 et du 16 juillet 2019 et conformément aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : **Salle ambroise Croizat** Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: **, Lot numéro Non communiqué** Code postal, ville : . **91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)**
Périmètre de repérage :	
Type de logement : Fonction principale du bâtiment : Date de construction :	 **Foyer** **Autre bâtiment de culture et de loisirs** **< 1997**

Le propriétaire et le commanditaire	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom **:** ... **Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement** Adresse : **11 Rue de Cambrai** **75945 Paris CEDEX 19**
Le commanditaire	Nom et prénom : ... **Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement** Adresse : **11 Rue de Cambrai** **75945 Paris CEDEX 19**

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	**Fonction**	**Organisme certification**	**Détail de la certification**
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ---------- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Lesdema	Opérateur de repérage	ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Obtention : 19/05/2020 Échéance : 18/05/2027 N° de certification : 20-2112
Raison sociale de l'entreprise : **MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC** (Numéro SIRET : **81913349700027)** Adresse : **2 QUAI PIERRE BROSSOLETTE, 94340 JOINVILLE LE PONT** Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA** Numéro de police et date de validité : **10893204504 - 01/01/2025**				

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 20/12/2024, remis au propriétaire le 20/12/2024
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 78 pages

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
4.4 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
5.0 Liste des matériaux (Liste C) reconnus visuellement
5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
5.4 Liste des zones, présentée par catégorie
5.5 Récapitulatif zone par zone
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante sur anciennes analyses :
Colle de carrelage (Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir)
Plinthes faïence (Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir)

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :
Joint tresse (Rez de chaussée - chaufferie)
Joint de bride (Rez de chaussée - chaufferie)
Joint de porte (Rez de chaussée - chaufferie)
Joint de parpaing (Rez de chaussée - chaufferie)
Joint porte chaufferie (Rez de chaussée - chaufferie)
enduit,joint sur brique rouge (Rez de chaussée - chaufferie)
Bandes calicot (Rez de chaussée - chaufferie)
Enduit à base de plâtre + peinture (Rez de chaussée - chaufferie)
dalle béton (Rez de chaussée - chaufferie)

- des matériaux et produits ayant déjà fait l'objet d'analyse, statués ne contenant pas d'amiante :
Sous couche de tissus muraux (Rez de chaussée - Cuisine)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Cuisine)
Colles (Rez de chaussée - Cuisine)
plinthes des faïences (Rez de chaussée - Cuisine)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Cuisine)
Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Cuisine)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée -

Cuisine)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Cuisine)
Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives (Rez de chaussée - Entrée)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés (Rez de chaussée - Dégagement)
Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés (Rez de chaussée - Dégagement)
Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives) (Rez de chaussée - Dégagement)
Colle de carrelages (Rez de chaussée - Dégagement)
Colles (Rez de chaussée - Salle 1)
Colles tomette (Rez de chaussée - Salle 1)
Panneaux et plaques grise (Rez de chaussée - Salle 1)
Panneaux et plaques blanche (Rez de chaussée - Salle 1)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Salle 1)
Joints de fenêtre (Rez de chaussée - Salle 1)
Sous couche de tissus cloison (Rez de chaussée - Salle 2)
Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Extérieur)
Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Extérieur)
Chape maigre (base ciment) (Rez de chaussée - Extérieur)
béton pavé (Rez de chaussée - Extérieur)
béton joint pavé (Rez de chaussée - Extérieur)
béton joint briquette (Rez de chaussée - Extérieur)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés (Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2)
Dalle plastiques (Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2)
Joint de dilatation (Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Bureau)
Colles (Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement)
Joint de fenêtre intérieur (Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement)
Colles (Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Faux plafonds /Combles perdus	Toutes	Sécurité insuffisante

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante.

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Flash Lab Paris
Adresse : 1 Rue de Saulxier 91160
Numéro de l'accréditation Cofrac : 79892366000012

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la démolition de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits

contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante avant démolition».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».
Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérogène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)
La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante dans l'immeuble à démolir.»
Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites
	Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée
	Conduits de ventilation
	Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte
	Bardeaux bitume ("shingle")
	Pare-vapeur
	Revêtements
	Colles
Accessoires de toitures	Rivets
	Faîtages
	Closoirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques
	Joints d'assemblage
	Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment
	Bacs fibres-ciment
	Ardoises fibres-ciment
	Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages
	Enduits projetés
	Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment)
	Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits projetés
	Joints de dilatation
	Entourage de poteaux (carton)
	Entourage de poteaux (fibres-ciment)
	Entourage de poteaux (matériau sandwich)
	Entourage de poteaux (carton+plâtre)
	Peintures intumescentes
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)

	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
Gaines et coffres verticaux	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
	Panneaux
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Vantaux
	Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
	Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux
	Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
	Revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couche des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
	Manchons
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Vide-ordures	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes…..	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries…	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante

	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
	Éléments associés aux façades
3 - Parois verticales intérieures	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
4 - Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
5 - Planchers et planchers techniques	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Etendu de la démolition :
Néant

Liste des pièces visitées

Rez de chaussée - Cuisine,
Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Bureau,
Rez de chaussée - Dégagement,
Rez de chaussée - Wc 1,
Rez de chaussée - Wc 2,
Rez de chaussée - Wc 3,
Rez de chaussée - sanitaires 1,
Rez de chaussée - sanitaires 2,
Rez de chaussée - chaufferie,
Rez de chaussée - urinoir,
Rez de chaussée - local elec,
Rez de chaussée - Salle 1,
Rez de chaussée - Salle 2,
Rez de chaussée - Placard,
Rez de chaussée - Extérieur

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n° 17-10-021daté du 04/10/2017
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non

Observations :
Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 27/05/2024
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 24/10/2024
Heure d'arrivée : 10 h 00
Durée du repérage : 01 h 30
Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Sans accompagnateur

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.
Remarques :
La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

Le reperage visuel et non déstructif opéré en vue du présent rapport n'intégre pas l'inspéction,la manutention et/ou le déplacement de mobiliers lourds,d'équipements, de machine-outils,d'appareillages ou d'accessoire, ni le démontage de coffrages, de doublages, de planchers, de plafonds,de garniture et de cloisonnements.

Ainsi, n'ont pu être examinés les faces des murs doublés, les plénums inaccéssible des planchers et des plafonds fixes, les intérieurs des cloisons, les faces cachées des sols recouverts de revêtements de sols collés, fixés ou scellés, les faces des murs et sols masqués par des encombrants ou des meubles lourds et les parties encastrées ainsi que les cloisons cachées derrière des revètement (lino,plastique,moquette,papier peint etc).
Suite a un grand nombre de procédure en vers les diagnostiqueurs, nous préférons vous informé que nous ne sommes pas résponssable de ce qu'il peut y avoir sous les revêtements de sol ou de plafonds ou murs . Encore une fois lors de notre diagnostic Amiante pour la vente nous ne devons ni détruire ,ni démonté les composants du bien en question.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.
Remarques :
La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

Le reperage visuel et non déstructif opéré en vue du présent rapport n'intégre pas l'inspéction,la manutention et/ou le déplacement de mobiliers lourds,d'équipements, de machine-outils,d'appareillages ou d'accessoire, ni le démontage de coffrages, de doublages, de planchers, de plafonds,de garniture et de cloisonnements.

Ainsi, n'ont pu être examinés les faces des murs doublés, les plénums inaccéssible des planchers et des plafonds fixes, les intérieurs des cloisons, les faces cachées des sols recouverts de revêtements de sols collés, fixés ou scellés, les faces des murs et sols masqués par des encombrants ou des meubles lourds et les parties encastrées ainsi que les cloisons cachées derrière des revètement (lino,plastique,moquette,papier peint etc).

Suite a un grand nombre de procédure en vers les diagnostiqueurs, nous préférons vous informé que nous ne sommes pas résponssable de ce qu'il peut y avoir sous les revêtements de sol ou de plafonds ou murs . Encore une fois lors de notre diagnostic Amiante pour la vente nous ne devons ni détruire ,ni démonté les composants du bien en question.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0 Liste des matériaux (Liste C) reconnus visuellement

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Rez de chaussée - Cuisine	Identifiant: M005-P005 Description: Sous couche de tissus muraux Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M015-P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M024-P024 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M025-P025 Description: plinthes des faïences Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M026-P026 Description: Colles des carrelages Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M027-P027 Description: Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M028-P028 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M029-P029 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M037-CAR1 Description: bitume couche et sous-couche Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur jugement de l'opérateur)		
Rez de chaussée - Entrée	Identifiant: M007-P007 Description: Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Dégagement	Identifiant: M008-P008 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M009-P009 Description: Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M010-P010 Description: Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M011-P011 Description: Colle de carrelages Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - chaufferie	Identifiant: M037-P037-P037 Description: Joint tresse Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M038-P038-P038 Description: Joint de bride Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M039-P309-P039 Description: Joint de porte Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M040-P040-P040 Description: Joint de parpaing Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
	Identifiant: M041-P041-P041 Description: Joint porte chaufferie Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M042-P042-P042 Description: enduit,joint sur brique rouge Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M043-P043-P043 Description: Bandes calicot Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M044-P044-P044 Description: Enduit à base de plâtre + peinture Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M045-P045-P045 Description: dalle béton Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
Rez de chaussée - Salle 1	Identifiant: M018-P018 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M019-P019 Description: Colles tomette Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M020-P020 Description: Panneaux et plaques grise Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M021-P021 Description: Panneaux et plaques blanche Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M022-P022 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M023-P023 Description: Joints de fenêtre Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Salle 2	Identifiant: M004-P004 Description: Sous couche de tissus cloison Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Extérieur	Identifiant: M031-P031 Description: Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M032-P302 Description: Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M033-P033 Description: Chape maigre (base ciment) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M034-P034 Description: béton pavé Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M035-P035 Description: béton joint pavé Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M036-P036 Description: béton joint briquette Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2	Identifiant: M001-P001 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M003-P003 Description: Dalle plastiques Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Bureau	Identifiant: M002-P002 Description: Joint de dilatation Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement	Identifiant: M006-P006 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M030-P030 Description: Joint de fenêtre intérieur Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	Identifiant: M012-P012 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M013-P013 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M014-P014 Description: Plinthes faïence Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M016-P016 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		
	Identifiant: M017-P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)		

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations
Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	Identifiant: M013-P013 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)	
	Identifiant: M014-P014 Description: Plinthes faïence Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)	

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Rez de chaussée - chaufferie	Identifiant: M037-P037-P037 Description: Joint tresse Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M038-P038-P038 Description: Joint de bride Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M039-P309-P039 Description: Joint de porte Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M040-P040-P040 Description: Joint de parpaing Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M041-P041-P041 Description: Joint porte chaufferie Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M042-P042-P042 Description: enduit,joint sur brique rouge Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M043-P043-P043 Description: Bandes calicot Liste selon annexe.13-9 du CSP: C

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M044-P044-P044 Description: Enduit à base de plâtre + peinture Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M045-P045-P045 Description: dalle béton Liste selon annexe.13-9 du CSP: C

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Rez de chaussée - Cuisine	Identifiant: M005-P005 Description: Sous couche de tissus muraux Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M015-P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M024-P024 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M025-P025 Description: plinthes des faïences Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M026-P026 Description: Colles des carrelages Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M027-P027 Description: Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M028-P028 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M029-P029 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M037-CAR1 Description: bitume couche et sous-couche Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur jugement de l'opérateur
Rez de chaussée - Entrée	Identifiant: M007-P007 Description: Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Dégagement	Identifiant: M008-P008 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M009-P009 Description: Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M010-P010 Description: Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M011-P011 Description: Colle de carrelages Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Salle 1	Identifiant: M018-P018 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M019-P019 Description: Colles tomette Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M020-P020 Description: Panneaux et plaques grise Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M021-P021 Description: Panneaux et plaques blanche Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M022-P022 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M023-P023 Description: Joints de fenêtre Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Salle 2	Identifiant: M004-P004 Description: Sous couche de tissus cloison Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Extérieur	Identifiant: M031-P031 Description: Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M032-P302 Description: Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M033-P033 Description: Chape maigre (base ciment) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M034-P034 Description: béton pavé Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M035-P035 Description: béton joint pavé Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M036-P036 Description: béton joint briquette Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2	Identifiant: M001-P001 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M003-P003 Description: Dalle plastiques Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Bureau	Identifiant: M002-P002 Description: Joint de dilatation Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement	Identifiant: M006-P006 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M030-P030 Description: Joint de fenêtre intérieur Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	Identifiant: M012-P012 Description: Colles Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M016-P016 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses
	Identifiant: M017-P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Sur anciennes analyses

5.4 Liste des zones, présentée par catégorie

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

M039-P309 : Partie à inspecter : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure (Joint de porte).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
chaufferie	1	Identifiant :M039-P309 Description :Joint de porte Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P039	

M040-P040 : Partie à inspecter : Joint (Joint de parpaing).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
chaufferie	1	Identifiant :M040-P040 Description :Joint de parpaing Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P040	

M041-P041 : Partie à inspecter : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure (Joint porte chaufferie).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
chaufferie	1	Identifiant :M041-P041 Description :Joint porte chaufferie Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P041	

M042-P042 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (enduit,joint sur brique rouge).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
chaufferie	1	Identifiant :M042-P042 Description :enduit,joint sur brique rouge Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P042	

M023-P023 : Partie à inspecter : Joint de dilatation (Joints de fenêtre).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle 1	1	Identifiant :M023-P023 Description :Joints de fenêtre Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M031-P031 : Partie à inspecter : Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Extérieur	1	Identifiant :M031-P031 Description :Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M032-P302 : Partie à inspecter : Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés).

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Extérieur	1	Identifiant :M032-P302 Description :Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M036-P036 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (béton joint briquette).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Extérieur	1	Identifiant :M036-P036 Description :béton joint briquette Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

3 - Parois verticales intérieures

M005-P005 : Partie à inspecter : Sous couche de tissus muraux.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M005-P005 Description :Sous couche de tissus muraux Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M015-P015 : Partie à inspecter : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M015-P015 Description :Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M025-P025 : Partie à inspecter : Colles des carrelages (plinthes des faïences).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M025-P025 Description :plinthes des faïences Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M026-P026 : Partie à inspecter : Colles des carrelages.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M026-P026 Description :Colles des carrelages Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M027-P027 : Partie à inspecter : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives)).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M027-P027 Description :Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M028-P028 : Partie à inspecter : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives)).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M028-P028 Description :Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M007-P007 : Partie à inspecter : Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives) (Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Entrée	1	Identifiant :M007-P007 Description :Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M009-P009 : Partie à inspecter : Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Dégagement	1	Identifiant :M009-P009 Description :Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M010-P010 : Partie à inspecter : Peinture (intumescentes, bitumineuse, décoratives (Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives)).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Dégagement	1	Identifiant :M010-P010 Description :Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M011-P011 : Partie à inspecter : Colle de carrelages.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Dégagement	1	Identifiant :M011-P011 Description :Colle de carrelages Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M004-P004 : Partie à inspecter : Sous couche de tissus muraux (Sous couche de tissus cloison).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 2	1	Identifiant :M004-P004 Description :Sous couche de tissus cloison Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M002-P002 : Partie à inspecter : Joint de dilatation.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Entrée; Rez de chaussée - Bureau	1	Identifiant :M002-P002 Description :Joint de dilatation Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M030-P030 : Partie à inspecter : Appui de fenêtre (Joint de fenêtre intérieur).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Entrée; Rez de chaussée - Dégagement	1	Identifiant :M030-P030 Description :Joint de fenêtre intérieur Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M013-P013 : Partie à inspecter : Colle de carrelage.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	1	Identifiant :M013-P013 Description :Colle de carrelage Résultat : Présence d'amiante	Aucun prélèvement		

M014-P014 : Partie à inspecter : Colle de carrelages (Plinthes faïence).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	1	Identifiant :M014-P014 Description :Plinthes faïence Résultat : Présence d'amiante	Aucun prélèvement		

M016-P016 : Partie à inspecter : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	1	Identifiant :M016-P016 Description :Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

4 - Plafonds et faux plafonds

M029-P029 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M029-P029 Description :Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M008-P008 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Dégagement	1	Identifiant :M008-P008 Description :Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M043-P043 : Partie à inspecter : Bandes calicot.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
chaufferie	1	Identifiant :M043-P043 Description :Bandes calicot Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P043	

M044-P044 : Partie à inspecter : Enduit à base de plâtre (Enduit à base de plâtre + peinture).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
chaufferie	1	Identifiant :M044-P044 Description :Enduit à base de plâtre + peinture Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P044	

M020-P020 : Partie à inspecter : Panneaux et plaques (Panneaux et plaques grise).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 1	1	Identifiant :M020-P020 Description :Panneaux et plaques grise Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M021-P021 : Partie à inspecter : Panneaux et plaques (Panneaux et plaques blanche).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 1	1	Identifiant :M021-P021 Description :Panneaux et plaques blanche Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M022-P022 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 1	1	Identifiant :M022-P022 Description :Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M001-P001 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Bureau; Rez de chaussée - Salle 2	1	Identifiant :M001-P001 Description :Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M017-P017 : Partie à inspecter : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	1	Identifiant :M017-P017 Description :Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

5 - Planchers et planchers techniques

M024-P024 : Partie à inspecter : Colles.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M024-P024 Description :Colles Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M045-P045 : Partie à inspecter : dalle béton.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
chaufferie	1	Identifiant :M045-P045 Description :dalle béton Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P045	

M018-P018 : Partie à inspecter : Colles.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 1	1	Identifiant :M018-P018 Description :Colles Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M019-P019 : Partie à inspecter : Colles (Colles tomette).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Salle 1	1	Identifiant :M019-P019 Description :Colles tomette Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M033-P033 : Partie à inspecter : Chape maigre (base ciment).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Extérieur	1	Identifiant :M033-P033 Description :Chape maigre (base ciment) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M034-P034 : Partie à inspecter : Ragréage (béton pavé).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Extérieur	1	Identifiant :M034-P034 Description :béton pavé Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M035-P035 : Partie à inspecter : chape maigre (base ciment) (béton joint pavé).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Extérieur	1	Identifiant :M035-P035 Description :béton joint pavé Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M003-P003 : Partie à inspecter : Dalle plastiques.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Bureau; Rez de chaussée - Salle 2	1	Identifiant :M003-P003 Description :Dalle plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M006-P006 : Partie à inspecter : Colles.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Entrée; Rez de chaussée - Dégagement	1	Identifiant :M006-P006 Description :Colles Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M012-P012 : Partie à inspecter : Colles.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir	1	Identifiant :M012-P012 Description :Colles Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

M037-P037 : Partie à inspecter : Joint tresse.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
chaufferie	1	Identifiant :M037-P037 Description :Joint tresse Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P037	

M038-P038 : Partie à inspecter : Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride (Joint de bride).					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
chaufferie	1	Identifiant :M038-P038 Description :Joint de bride Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - chaufferie	P038	

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

M037-CAR1 : Partie à inspecter : bitume couche et sous-couche.					
Niveau : Rez de chaussée					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Cuisine	1	Identifiant :M037-CAR1 Description :bitume couche et sous-couche Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

Sans objet

5.5 Récapitulatif zone par zone

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)
M005-P005	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Sous couche de tissus muraux	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M015-P015	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M024-P024	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Colles	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M025-P025	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : plinthes des faïences	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M026-P026	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Colles des carrelages	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M027-P027	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M028-P028	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M029-P029	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M037-CAR1	Localisation : Rez de chaussée - Cuisine Echantillons : Description : bitume couche et sous-couche	Absence d'amiante (Sur jugement de l'opérateur)
M007-P007	Localisation : Rez de chaussée - Entrée Echantillons : Description : Peinture (intumescentes,bitumineuses,décortives	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M008-P008	Localisation : Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M009-P009	Localisation : Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Enduit projetés, revêtements plastique épais, lisses ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M010-P010	Localisation : Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Peinture (intumescentes,bitumineuse , décoratives)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M011-P011	Localisation : Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Colle de carrelages	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M037-P037	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P037 Description : Joint tresse	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M038-P038	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P038 Description : Joint de bride	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M039-P309	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P039 Description : Joint de porte	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M040-P040	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P040 Description : Joint de parpaing	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M041-P041	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P041 Description : Joint porte chaufferie	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M042-P042	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P042 Description : enduit,joint sur brique rouge	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)
M043-P043	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P043 Description : Bandes calicot	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M044-P044	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P044 Description : Enduit à base de plâtre + peinture	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M045-P045	Localisation : Rez de chaussée - chaufferie Echantillons : P045 Description : dalle béton	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M018-P018	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Colles	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M019-P019	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Colles tomette	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M020-P020	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Panneaux et plaques grise	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M021-P021	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Panneaux et plaques blanche	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M022-P022	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M023-P023	Localisation : Rez de chaussée - Salle 1 Echantillons : Description : Joints de fenêtre	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M004-P004	Localisation : Rez de chaussée - Salle 2 Echantillons : Description : Sous couche de tissus cloison	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M031-P031	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : Soubassement -Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M032-P302	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : Sousbassement-Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M033-P033	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : Chape maigre (base ciment)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M034-P034	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : béton pavé	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M035-P035	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : béton joint pavé	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M036-P036	Localisation : Rez de chaussée - Extérieur Echantillons : Description : béton joint briquette	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M001-P001	Localisation : Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2 Echantillons : Description : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres,projetés,lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M003-P003	Localisation : Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle 2 Echantillons : Description : Dalle plastiques	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M002-P002	Localisation : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Bureau Echantillons : Description : Joint de dilatation	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)
M006-P006	Localisation : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Colles	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M030-P030	Localisation : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement Echantillons : Description : Joint de fenêtre intérieur	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M012-P012	Localisation : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir Echantillons : Description : Colles	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M013-P013	Localisation : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir Echantillons : Description : Colle de carrelage	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M014-P014	Localisation : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir Echantillons : Description : Plinthes faïence	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M016-P016	Localisation : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir Echantillons : Description : Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)
M017-P017	Localisation : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Wc 3; Rez de chaussée - sanitaires 1; Rez de chaussée - sanitaires 2; Rez de chaussée - urinoir Echantillons : Description : Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses)

6. – Signatures

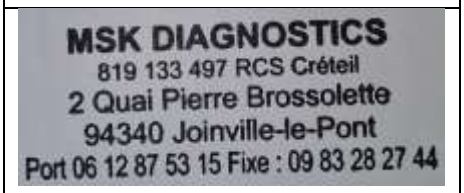
*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)*

Fait à **VIGNEUX SUR SEINE**, le **24/10/2024**

Par : Lesdema



Cachet de l'entreprise



ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 2024/2163/MSK

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

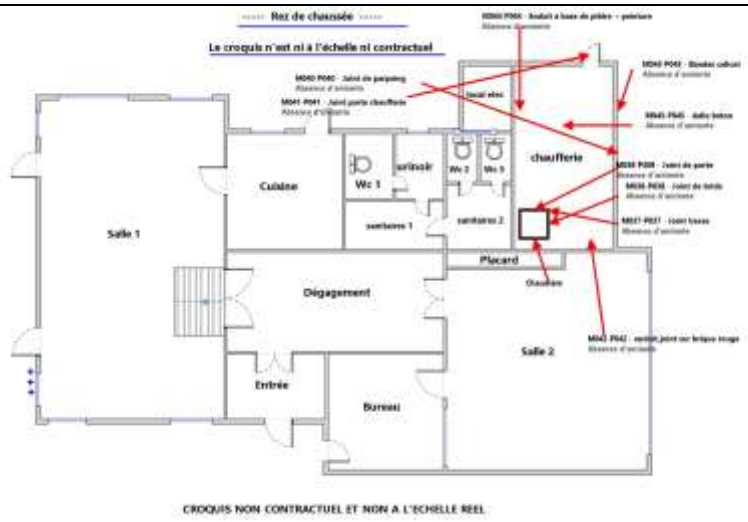
7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

7.3 Recommandations générales de sécurité

7.4 Documents annexés au présent rapport

7.1 - Annexe - Schéma de repérage



Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage
	Brides		Colle de revêtement
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites

Nom du propriétaire **:**
Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement
Adresse du bien :
Salle ambroise Croizat
91270
VIGNEUX SUR SEINE (France)

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des échantillons prélevés :

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M037-P037-P037	Rez de chaussée - chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint tresse	Joint tresse **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M038-P038-P038	Rez de chaussée - chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride	Joint de bride **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M039-P309-P039	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint de porte **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M040-P040-P040	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Joint	Joint de parpaing **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M041-P041-P041	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint porte chaufferie **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M042-P042-P042	Rez de chaussée - chaufferie	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	enduit,joint sur brique rouge **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M043-P043-P043	Rez de chaussée - chaufferie	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Bandes calicot	Bandes calicot **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M044-P044-P044	Rez de chaussée - chaufferie	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de plâtre	Enduit à base de plâtre + peinture **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées
M045-P045-P045	Rez de chaussée - chaufferie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	dalle béton	dalle béton **Analyse à réaliser:** Toutes les couches mélangées

Copie des rapports d'essais :

FlashLab

AFEL Made in France

Accréditation N° 1-5765 Site d'Ilkirch Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N°24FP018359
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : MSK DIAGNOSTIC DPE DIAGNOSTIC M. LESDEMA 2 Quai Pierre Brossolette 94340 JOINVILLE LE PONT	Référence FlashLab : 24FP018359 Référence client : 2024/2163/MSK Adresse du site : Salle aérobrice Crolbat - 91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)	Date de réception : 13/12/2024 Edition du rapport : 19/12/2024 à 18:09

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-001 **Référence échantillon client :** M037-P037-P037 - Joint tresse **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont friables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables. La totalité de l'échantillon a été utilisée.							
# Mastic, Tresse, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Tresse	# Matériau synthétique, Fibres synthétiques	#2	N/A	#2	# MOLP	goerdzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-002 **Référence échantillon client :** M038-P038-P038 - Joint d'étanchéité, joint plat pelé/découpé pour bride **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** Les couches sont adhérentes ou entremêlées et d'épaisseurs insuffisantes pour les dissocier. Présence de fibres minérales qui ne sont pas des fibres d'amiantes car les tests optiques réalisés par microscopie sont négatifs. La totalité de l'échantillon a été utilisée.							
# Matériau souple, Noir(e), Laine de verre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Laine de verre	# Matériau synthétique, Fibres de verre	#2	N/A	#2	# MOLP	goerdzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

N/A = Non Applicable ou Non Conclusif dans le cas d'un résultat.
La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % sur gravité par couche ou mélange de couches. Inhalabilité.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui n'entrent en aucun cas dans le cadre de l'accréditation. Sauf indication contraire en observation, chaque échantillon est conservé après la date d'envoi.
Toutes les prestations réalisées par le Laboratoire dans ce document sont effectuées sous la couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 29 décembre 2019.
*Peut être conjointement essentiels au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

APPROBATEUR(S) :

FlashLab

AFEL Made in France

Accréditation N° 1-5765 Site d'Ilkirch Portée disponible sur www.cofrac.fr

Client : MSK DIAGNOSTIC DPE DIAGNOSTIC
M. LESDEMA
2 Quai Pierre Brossolette
94340 JOINVILLE LE PONT

Référence FlashLab : 24FP018359
Référence client : 2024/2163/MSK
Adresse du site : Salle aérobrice Crolbat - 91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)

Date de réception : 13/12/2024
Edition du rapport : 19/12/2024 à 18:09

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-003 **Référence échantillon client :** M039-P039-P039 - Joint d'étanchéité entre enveloppe et structure **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont friables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables.							
# Matériau hétérogène, Matériau fibreux, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Matériau fibreux	# Matériau synthétique, Fibres synthétiques	#2	N/A	#2	# MOLP	goerdzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-004 **Référence échantillon client :** M040-P040-P040 - Joint **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont friables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables.							
# Joint dur, Trace(s) de Peinture(s), Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-005 **Référence échantillon client :** M041-P041-P041 - Joint d'étanchéité entre enveloppe et structure **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** La totalité de l'échantillon a été utilisée.							
# Joint dur	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-006 **Référence échantillon client :** M042-P042-P042 - Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, peintes, lissés ou talochés **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie # **Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont friables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables.							
# Enduit, Matériau dur, Trace(s) de Peinture(s), Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

N/A = Non Applicable ou Non Conclusif dans le cas d'un résultat.
La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % sur gravité par couche ou mélange de couches. Inhalabilité.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui n'entrent en aucun cas dans le cadre de l'accréditation. Sauf indication contraire en observation, chaque échantillon est conservé après la date d'envoi.
Toutes les prestations réalisées par le Laboratoire dans ce document sont effectuées sous la couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 29 décembre 2019.
*Peut être conjointement essentiels au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

APPROBATEUR(S) :

FlashLab

AFEL Made in France

Accréditation N° 1-5765 Site d'Ilkirch Portée disponible sur www.cofrac.fr

Client : MSK DIAGNOSTIC-DPE DIAGNOSTIC M. LESDEMA 2 Quai Pierre Brossolette 94340 JOINVILLE LE PONT	Référence FlashLab : 24FP018359 Référence client : 2024/2163/MSK Adresse du site : Salle associative Crosnet - 91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)	Date de réception : 13/12/2024 Edition du rapport : 19/12/2024 à 18:09

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-007 **Référence échantillon client :** M043-P043-P043 - Bandes calicot **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie **# Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont triables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables. La totalité de l'échantillon a été utilisée.							
# Enduit, Plâtre, Trace(s) de Peinture(s), Papiers, indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papiers	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gcantrav	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-008 **Référence échantillon client :** M044-P044-P044 - Enduit à base de plâtre **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie **# Observation(s) :** Certains composants de l'échantillon sont triables et incorporés dans d'autres composants non décontaminables.							
# Enduit, Plâtre, Papiers, indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papiers	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gcantrav	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
Référence échantillon FlashLab : 24FP018359-009 **Référence échantillon client :** M045-P045-P045 - dalle béton **Localisation :** Rez de chaussée - chaufferie **# Observation(s) :**							
# Matériaux durs	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

N/A = Non Applicable ou Non Conclusif dans le cas d'un résultat.
La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches homogénéisées.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui n'entrent en aucun cas dans le cadre de l'accréditation sauf indication contraire en observation, chaque échantillon est considéré apte à être préparé.
Toutes les prestations réalisées par le sous-traitant dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 28 décembre 2020.
Pour des équipements essentiels au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

APPROBATION :

FlashLab

AFEL Made in France

Accréditation N° 1-5765 Site d'Ilkirch Portée disponible sur www.cofrac.fr

Client : MSK DIAGNOSTIC-DPE DIAGNOSTIC M. LESDEMA 2 Quai Pierre Brossolette 94340 JOINVILLE LE PONT	Référence FlashLab : 24FP018359 Référence client : 2024/2163/MSK Adresse du site : Salle associative Crosnet - 91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)	Date de réception : 13/12/2024 Edition du rapport : 19/12/2024 à 18:09

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :
Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.
Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.
** MOLP : L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
** META : L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Validé par : MICHEL Elodie
Chef(fe) d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Conclusif dans le cas d'un résultat.
La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches homogénéisées.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui n'entrent en aucun cas dans le cadre de l'accréditation sauf indication contraire en observation, chaque échantillon est considéré apte à être préparé.
Toutes les prestations réalisées par le sous-traitant dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 28 décembre 2020.
Pour des équipements essentiels au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

APPROBATION :

7.3 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages,

voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.4 - Annexe - Autres documents

DIGITAL EXPERTISE

Dossier Diagnostic Technique

Numéro de dossier : 17-10-021
Date du repérage : 04/10/2017



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Essonne**
Adresse :..... **SALLE AMBROISE CROIZAT**
18 AVENUE FREFERIC JOLIOT CURIE
Commune : **91270 VIGNEUX SUR SEINE**
Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,
Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
Lot numéro Non communiqué,
Périmètre de repérage :
Parties concernées par les travaux.

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : ... **COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE**
Adresse : **75 RUE PIERRE MARIN**
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

Objet de la mission :

☒ Diag amiante avant démolition ☒ Plomb avant Travaux

DIGITAL EXPERTISE

Résumé de l'expertise n° 17-10-021

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Adresse : **SALLE AMBROISE CROIZAT**
18 AVENUE FREFERIC JOLIOT CURIE
Commune : **91270 VIGNEUX SUR SEINE**
Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,
Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
Lot numéro Non communiqué,
Périmètre de repérage : **Parties concernées par les travaux.**

Prestations	Conclusion
Etat Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
CREP	Lors de la présente mission il n'a pas été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

DIGITAL EXPERTISE | 80 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 91170 VIRY CHATILLON |
N°SIREN : 534 961 289 | Compagnie d'assurance : AXA n° 7178323204

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE











DIGITAL EXPERTISE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition (listes C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 17-10-021
Date du repérage : 04/10/2017

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002 et du 12 décembre 2012 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : **SALLE AMBROISE CROIZAT** **18 AVENUE FREFERIC JOLIOT CURIE** Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: **Lot numéro Non communiqué,** Code postal, ville : . **91270 VIGNEUX SUR SEINE** **Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,**
Périmètre de repérage :	 **Parties concernées par les travaux.**
Type de logement : Fonction principale du bâtiment : Année de construction :	 **Autre bâtiment de culture et de loisirs** **< 1997**

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... **COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE** Adresse : **75 RUE PIERRE MARIN** **91270 VIGNEUX-SUR-SEINE**
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... **COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE** Adresse : **75 RUE PIERRE MARIN** **91270 VIGNEUX-SUR-SEINE**

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	VICCHI Pascal	Opérateur de repérage	LCC QUALIXPERT	Obtention : 23/01/2012 Échéance : 22/01/2017 N° de certification : C1869
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	VICCHI Pascal	Opérateur de repérage	LCC QUALIXPERT	Obtention : 23/01/2012 Échéance : 22/01/2017 N° de certification : C1869

Raison sociale de l'entreprise : **DIGITAL EXPERTISE** (Numéro SIRET : **534 961 289 00020**)
Adresse : **80 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 91170 VIRY CHATILLON**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **7178323204 / 31/12/2017**

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 17/10/2017, remis au propriétaire le 17/10/2017
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 25 pages

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
4.4 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Sanitaires)
Plinthes Faience (Rez de chaussée - Sanitaires)
Plinthes Faience (Rez de chaussée - Urinoir)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Urinoir)
Plinthes Faience (Rez de chaussée - Wc 1)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Wc 1)
Plinthes Faience (Rez de chaussée - Wc 2)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Wc 2)
Plinthes Faience (Rez de chaussée - Wc 3)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Wc 3)

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Entrée)
Colles (Rez de chaussée - Entrée)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Entrée)
Joint de fenetre intérieur (Rez de chaussée - Entrée)
Joint de fenetre intérieur (Rez de chaussée - Dégagement)
Colles (Rez de chaussée - Dégagement)
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Dégagement)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Dégagement)
Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Dégagement)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Dégagement)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Dégagement)
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Salle 1)
Colles (Rez de chaussée - Salle 1)
Colles Tomette (Rez de chaussée - Salle 1)
Panneaux et plaques grise (Rez de chaussée - Salle 1)
Panneaux et plaques blanche (Rez de chaussée - Salle 1)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Salle 1)

Joints de fenetre (Rez de chaussée - Salle 1)
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Cuisine)
Colles (Rez de chaussée - Cuisine)
plinthes des faiences (Rez de chaussée - Cuisine)
Colles des carrelages (Rez de chaussée - Cuisine)
Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Cuisine)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Cuisine)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Cuisine)
Colles (Rez de chaussée - Sanitaires)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Sanitaires)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Sanitaires)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Sanitaires)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Urinoir)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Urinoir)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Urinoir)
Colles (Rez de chaussée - Urinoir)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Wc 1)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 1)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 1)
Colles (Rez de chaussée - Wc 1)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Wc 2)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 2)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 2)
Colles (Rez de chaussée - Wc 2)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Wc 3)
Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 3)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée - Wc 3)
Colles (Rez de chaussée - Wc 3)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Salle 2)
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Salle 2)
Dalles plastiques (Rez de chaussée - Salle 2)
Sous-couches des tissus cloison (Rez de chaussée - Salle 2)
Sous-couches des tissus muraux (Rez de chaussée - Salle 2)
Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (Rez de chaussée - Bureau)
Joints de dilatation (Rez de chaussée - Bureau)
Dalles plastiques (Rez de chaussée - Bureau)
Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Extérieur)
Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (Extérieur)
Chape maigre (base ciment) (Extérieur)
Béton pavé (Extérieur)
béton joint pavé (Extérieur)
Béton joint briquette (Extérieur)
Bitume couche et sous-couche (Extérieur - Rampe)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... LEPBI
Adresse : CAPN - Immeuble AMPERE - 183 AVENUE DESCARTES 93150 LE BLANC MESNIL
Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-2350

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la démolition de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante avant démolition».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».
Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérogène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)
La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante dans l'immeuble à démolir.»
Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
	1. Toiture et étanchéité
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites
	Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée
	Conduits de ventilation
	Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte
	Bardeaux bitume ("shingle")
	Pare-vapeur
	Revêtements
	Colles
Accessoires de toitures	Rivets
	Faîtages
	Closoirs
	2. Façades
Panneaux sandwichs	Plaques
	Joints d'assemblage
	Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment
	Bacs fibres-ciment
	Ardoises fibres-ciment
	Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment
	3. Parois verticales intérieures et enduits
Murs et cloisons	Flocages
	Enduits projetés
	Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment)
	Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits projetés
	Joints de dilatation
	Entourage de poteaux (carton)
	Entourage de poteaux (fibres-ciment)
	Entourage de poteaux (matériau sandwich)
	Entourage de poteaux (carton+plâtre)
	Peintures intumescentes
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
Gaines et coffres verticaux	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
	Panneaux
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Vantaux
	Joints
	4. Plafonds et faux-plafonds
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
	Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux
	Plaques
	5. Revêtements de sol et de murs
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
	Revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couche des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages

6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	Joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
	Manchons
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Vide-ordures	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes.....	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries ...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante
	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 (liste non exhaustive)

1-Toiture, terrasse et étanchéité	Plaques ondulées et planes
	Ardoises
	Eléments ponctuels
	Eléments de sous-toiture
	Bardeaux bitumé (type Shingle)
	Complexe d'étanchéité pour toiture
2-Parois verticales extérieures	Panneaux sandwiches
	Bardages
	Bardages métalliques à simple ou double peau
	Isolants sous bardage
	Mur et cloisons «en dur»
3-Parois verticales intérieures	Mur et cloisons «en dur»
	Poteaux (périphériques et intérieurs)
	Cloisons légères ou préfabriquées
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu / pare-flamme
	Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme
4-Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)
	Interfaces entre structures
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux-plafonds
	Suspentes et contrevents
5-Planchers et planchers techniques	Revêtements de sol
	Planchers

6-Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)
	Conduits de vapeur, fumée, échappement
	Câbles électriques
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7-Ascenseurs et monte-charges	Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage
	Machinerie
	Trémie et Machinerie
8-Équipements divers et accessoires	Chaudières
	Tuyauteries
	Etuves
	Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs
	Aérothermes
	Installations autres
9-Installations industrielles	Fours
	Etuves Industrielles
	Tuyauteries Industrielles
	Racks
	Autres Industrielles
10-Voies et Réseaux divers	Conduits
	Revêtement routier

3.2.5 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Liste des pièces visitées

Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Dégagement,
Rez de chaussée - Salle 1,
Rez de chaussée - Cuisine,
Rez de chaussée - Sanitaires,
Rez de chaussée - Urinoir,
Rez de chaussée - Wc 1,
Rez de chaussée - Wc 2,
Rez de chaussée - Wc 3,
Rez de chaussée - Salle 2,
Rez de chaussée - Bureau,
Rez de chaussée - Local électrique,
Rez de chaussée - Chaufferie,
Extérieur, Extérieur - Rampe

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 17/10/2017
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 04/10/2017
Heure d'arrivée : 11h30
Durée du repérage : 02 h 00

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision de décembre 2008.

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences

réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Rez de chaussée - Sanitaires	Identifiant: M013 Réf. prélèvement: P013 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
	Identifiant: M014 Réf. prélèvement: P014 Description: Plinthes Faience Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
Rez de chaussée - Urinoir	Identifiant: M014 Réf. prélèvement: P014 Description: Plinthes Faience Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
	Identifiant: M013 Réf. prélèvement: P013 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
Rez de chaussée - Wc 1	Identifiant: M014 Réf. prélèvement: P014 Description: Plinthes Faience Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
	Identifiant: M013 Réf. prélèvement: P013 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
Rez de chaussée - Wc 2	Identifiant: M014 Réf. prélèvement: P014 Description: Plinthes Faience Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
	Identifiant: M013 Réf. prélèvement: P013 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Rez de chaussée - Wc 3	Identifiant: M014 Réf. prélèvement: P014 Description: Plinthes Faience Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état
	Identifiant: M013 Réf. prélèvement: P013 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Rez de chaussée - Entrée	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M006 Réf. prélèvement: P006 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M007 Réf. prélèvement: P007 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M030 Réf. prélèvement: P030 Description: Joint de fenetre intérieur Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Appui de fenêtre Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Dégagement	Identifiant: M030 Réf. prélèvement: P030 Description: Joint de fenetre intérieur Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Appui de fenêtre Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M006 Réf. prélèvement: P006 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M008 Réf. prélèvement: P008 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M009 Réf. prélèvement: P009 Description: Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M010 Réf. prélèvement: P010 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M011 Réf. prélèvement: P011 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Salle 1	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M018 Réf. prélèvement: P018 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M019 Réf. prélèvement: P019 Description: Colles Tomette Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M020 Réf. prélèvement: P020 Description: Panneaux et plaques grise Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Faux-plafonds Partie à sonder: Panneaux et plaques Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M021 Réf. prélèvement: P021 Description: Panneaux et plaques blanche Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Faux-plafonds Partie à sonder: Panneaux et plaques Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M022 Réf. prélèvement: P022 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M023 Réf. prélèvement: P023 Description: Joints de fenetre Composant de la construction: 2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Cuisine	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M024 Réf. prélèvement: P024 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M025 Réf. prélèvement: P025 Description: plinthes des faiences Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M026 Réf. prélèvement: P026 Description: Colles des carrelages Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Colles des carrelages Liste selon annexe 13-9 du CSP: C

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M027 Réf. prélèvement: P027 Description: Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M028 Réf. prélèvement: P028 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M029 Réf. prélèvement: P029 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Sanitaires	Identifiant: M012 Réf. prélèvement: P012 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M015 Réf. prélèvement: P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M016 Réf. prélèvement: P016 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M017 Réf. prélèvement: P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Urinoir	Identifiant: M017 Réf. prélèvement: P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M016 Réf. prélèvement: P016 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M015 Réf. prélèvement: P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M012 Réf. prélèvement: P012 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Wc 1	Identifiant: M017 Réf. prélèvement: P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M016 Réf. prélèvement: P016 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M015 Réf. prélèvement: P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M012 Réf. prélèvement: P012 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Wc 2	Identifiant: M017 Réf. prélèvement: P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M016 Réf. prélèvement: P016 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M015 Réf. prélèvement: P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M012 Réf. prélèvement: P012 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Wc 3	Identifiant: M017 Réf. prélèvement: P017 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M016 Réf. prélèvement: P016 Description: Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M015 Réf. prélèvement: P015 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M012 Réf. prélèvement: P012 Description: Colles Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Colles Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Salle 2	Identifiant: M001 Réf. prélèvement: P001 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M003 Réf. prélèvement: P003 Description: Dalles plastiques Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Dalles plastiques Liste selon annexe 13-9 du CSP: C

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Localisation	Identifiant + Description
	Identifiant: M004 Réf. prélèvement: P004 Description: Sous-couches des tissus cloison Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Sous-couches des tissus muraux Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M005 Réf. prélèvement: P005 Description: Sous-couches des tissus muraux Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme Partie à sonder: Sous-couches des tissus muraux Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Rez de chaussée - Bureau	Identifiant: M001 Réf. prélèvement: P001 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Composant de la construction: 4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M002 Réf. prélèvement: P002 Description: Joints de dilatation Composant de la construction: 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Joints de dilatation Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M003 Réf. prélèvement: P003 Description: Dalles plastiques Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol Partie à sonder: Dalles plastiques Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Extérieur	Identifiant: M031 Réf. prélèvement: P031 Description: Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Composant de la construction: 2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M032 Réf. prélèvement: P032 Description: Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Composant de la construction: 2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M033 Réf. prélèvement: P033 Description: Chape maigre (base ciment) Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Planchers Partie à sonder: Chape maigre (base ciment) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M034 Réf. prélèvement: P034 Description: Béton pavé Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Planchers Partie à sonder: Ragréage Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M035 Réf. prélèvement: P035 Description: béton joint pavé Composant de la construction: 5. Planchers et planchers techniques - Planchers Partie à sonder: Chape maigre (base ciment) Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
	Identifiant: M036 Réf. prélèvement: P036 Description: Béton joint briquette Composant de la construction: 2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur» Partie à sonder: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Liste selon annexe 13-9 du CSP: C
Extérieur - Rampe	Identifiant: M037 Réf. prélèvement: CAR1 Description: Bitume couche et sous-couche Composant de la construction: 10. Voies et Réseaux divers - Revêtement routier Partie à sonder: Bitume couche et sous-couche Liste selon annexe 13-9 du CSP: C

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

6. – Signatures

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT** 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)*

Fait à **VIGNEUX SUR SEINE**, le **04/10/2017**

Par : VICCHI Pascal

Cabinet DIGITAL EXPERTISE
28bis, rue Jacqueline Jeuron 91210 DRAVEIL
Tél. : 01 69 45 05 39 | Fax : 01 69 21 86 63
e-mail : digitalexpertise@orange.fr
Siret 534 961 289 00012

Signature du représentant :

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 17-10-021

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

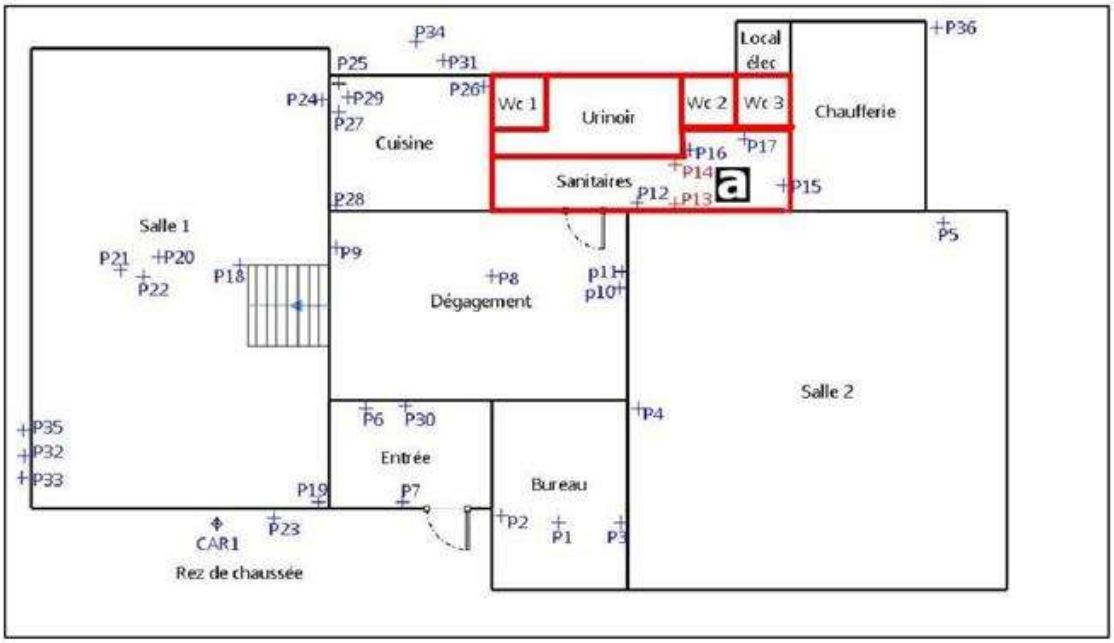
7.2 Rapports d'essais

7.3 Recommandations générales de sécurité

7.4 Documents annexés au présent rapport

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021

7.1 - Annexe - Schéma de repérage



Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage
	Brides		Colle de revêtement
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites

Nom du propriétaire :
COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE
Adresse :
75 RUE PIERRE MARIN
91270
VIGNEUX-SUR-SEINE

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M037-CAR1	Extérieur - Rampe	10. Voies et Réseaux divers - Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche	Bitume couche et sous-couche **Commentaires prélèvement:** Bitume couche et sous-couche
M001-P001	Rez de chaussée - Salle 2	4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Salle 2, Rez de chaussée - Bureau **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
M002-P002	Rez de chaussée - Entrée	3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur»	Joints de dilatation	Joints de dilatation **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Entrée, Rez de chaussée - Dégagement, Rez de chaussée - Salle 1, Rez de chaussée - Cuisine, Rez de chaussée - Salle 2, Rez de chaussée - Bureau **Commentaires prélèvement:** Joints de dilatation
M003-P003	Rez de chaussée - Salle 2	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Dalles plastiques	Dalles plastiques **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Salle 2, Rez de chaussée - Bureau **Commentaires prélèvement:** Dalles plastiques
M004-P004	Rez de chaussée - Salle 2	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Sous-couches des tissus muraux	Sous-couches des tissus cloison **Commentaires prélèvement:** Sous-couches des tissus muraux
M005-P005	Rez de chaussée - Salle 2	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Sous-couches des tissus muraux	Sous-couches des tissus muraux **Commentaires prélèvement:** Sous-couches des tissus muraux
M006-P006	Rez de chaussée - Entrée	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Colles	Colles **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Entrée, Rez de chaussée - Dégagement **Commentaires prélèvement:** Colles
M007-P007	Rez de chaussée - Entrée	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Commentaires prélèvement:** Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
M008-P008	Rez de chaussée - Dégagement	4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
M009-P009	Rez de chaussée - Dégagement	3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
M010-P010	Rez de chaussée - Dégagement	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Commentaires prélèvement:** Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives)

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M011-P011	Rez de chaussée - Dégagement	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Colles des carrelages	Colles des carrelages **Commentaires prélèvement:** Colles des carrelages
M012-P012	Rez de chaussée - Sanitaires	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Colles	Colles **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Colles
M013-P013	Rez de chaussée - Sanitaires	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Colles des carrelages	Colles des carrelages **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Colles des carrelages
M014-P014	Rez de chaussée - Sanitaires	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Colles des carrelages	Plinthes Faience **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Plinthes Faience
M015-P015	Rez de chaussée - Sanitaires	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
M016-P016	Rez de chaussée - Sanitaires	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
M017-P017	Rez de chaussée - Sanitaires	4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Sanitaires, Rez de chaussée - Urinoir, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Wc 3 **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
M018-P018	Rez de chaussée - Salle 1	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Colles	Colles **Commentaires prélèvement:** Colles
M019-P019	Rez de chaussée - Salle 1	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Colles	Colles Tomette **Commentaires prélèvement:** Colles Tomette
M020-P020	Rez de chaussée - Salle 1	4. Plafonds et faux plafonds - Faux-plafonds	Panneaux et plaques	Panneaux et plaques grise **Commentaires prélèvement:** Panneaux et plaques

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M021-P021	Rez de chaussée - Salle 1	4. Plafonds et faux plafonds - Faux-plafonds	Panneaux et plaques	Panneaux et plaques blanche **Commentaires prélèvement:** Panneaux et plaques
M022-P022	Rez de chaussée - Salle 1	4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
M023-P023	Rez de chaussée - Salle 1	2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur»	Joints de dilatation	Joints de fenetre **Commentaires prélèvement:** Joints de fenetre
M024-P024	Rez de chaussée - Cuisine	5. Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Colles	Colles **Commentaires prélèvement:** Colles
M025-P025	Rez de chaussée - Cuisine	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Colles des carrelages	plinthes des faiences **Commentaires prélèvement:** Colles des carrelages
M026-P026	Rez de chaussée - Cuisine	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Colles des carrelages	Colles des carrelages **Commentaires prélèvement:** Colles des carrelages
M027-P027	Rez de chaussée - Cuisine	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures mur (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Commentaires prélèvement:** Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
M028-P028	Rez de chaussée - Cuisine	3. Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures cloisons (intumescentes, bitumineuses, décoratives) **Commentaires prélèvement:** Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
M029-P029	Rez de chaussée - Cuisine	4. Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
M030-P030	Rez de chaussée - Entrée	3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur»	Appui de fenêtre	Joint de fenetre intérieur **Matériau présent dans les pièces:** Rez de chaussée - Entrée, Rez de chaussée - Dégagement **Commentaires prélèvement:** Joint de fenetre intérieur
M031-P031	Extérieur	2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
M032-P032	Extérieur	2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Soubassement - Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés **Commentaires prélèvement:** Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
M033-P033	Extérieur	5. Planchers et planchers techniques - Planchers	Chape maigre (base ciment)	Chape maigre (base ciment) **Commentaires prélèvement:** Chape maigre (base ciment)
M034-P034	Extérieur	5. Planchers et planchers techniques - Planchers	Ragréage	Béton pavé **Commentaires prélèvement:** Ragréage

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M035-P035	Extérieur	5. Planchers et planchers techniques - Planchers	Chape maigre (base ciment)	béton joint pavé **Commentaires prélèvement:** Chape maigre (base ciment)
M036-P036	Extérieur	2. Parois verticales extérieures - Mur et cloisons «en dur»	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Béton joint briquette **Commentaires prélèvement:** Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés

Copie des rapports d'essais :

LEPBI
Laboratoire d'Expertise des Polluants du Bâtiment et de l'Industrie
Centre d'Affaires Paris Nord – Immeuble Ampère
183 avenue Descartes 93150 LE BLANC MESNIL
Téléphone 01.48.60.21.99 – Mail contact@lepbi.com
RCS BOBIGNY 531 651 719 – TVA FR 77 531 651 719 – APE 7120B
cofrac ESSAIS

Le Blanc Mesnil, le 11/10/2017

DIGITAL EXPERTISE
80 AVENUE GENERAL DE GAULLE
91170 VIRY CHATILLON

Détection et Identification d'amiante dans les matériaux

Rapport d'essai N°	R17-15867			
Norme / Méthode	MOLP	HSG 248 (annule et remplace MDHS77)	Version	2006
	Préparation	Préparation selon méthode interne MOI 1004		
	META	NFX 43-050 parties pertinentes de la norme	Version	1996

1 – Données du client :

Référence dossier:	SALLE CROIZAT – COMMUNE DE VIGNEUX – VIGNEUX SUR SEINE
Echantillons transmis par:	DIGITAL EXPERTISE

2 – Données du laboratoire(*) :

Réf. LEPBI	Repère Echantillon			Description couche	Méthode/ Nb prépa	Résultat / RT1-15867-V0-P.12
R17-15867-01	ZVT 1	PEINTURE PLAFOND	BUREAU	Matériau pâteux + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-02	ZVT 2	JOINT DE BRIQUE	BUREAU	Joint cimentaire + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-03	ZVT 3	DALLE SOL + COLLE	BUREAU	Dalle souple bleue avec sous couche	META/1	Fibre d'amiante non détectée
				Ragréage + colle beige (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-04	ZVT 4	TV + PEINTURE CLOISON	SALLE2	Enduit plâtreux + peinture + tesse (feuilles/ossature)	META/2	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-05	ZVT 5	TV + PEINTURE MUR	SALLE2	Enduit plâtreux + peinture + tesse (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-06	ZVT 6	CARRELAGE SOL + COLLE	ENTREE	Colle + élément sous carrelage	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-07	ZVT 7	PEINTURE MUR	ENTREE	Matériau pâteux et cimentaire + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-08	ZVT 8	PEINTURE PLAFOND	DEGAGEMENT	Matériau pâteux + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-09	ZVT 9	PEINTURE MUR BETON	DEGAGEMENT	Matériau cimentaire + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-10	ZVT 10	PEINTURE CLOISON	DEGAGEMENT	Matériau pâteux + peinture (feuilles/ossature)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-11	ZVT 11	PLOMBIE FAIENCE	DEGAGEMENT	Colle + élément sous plinthe	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-12	ZVT 12	CARRELAGE SOL + COLLE	SANITAIRE2	Colle + élément sous carrelage	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-13	ZVT 13	FAIENCE MURALE	SANITAIRE2	Colle + élément sous faïence	META/1	Présence de fibre d'amiante type Chrysotile

M. Mohammed BEY
Responsable Laboratoire

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Sauf le rapport édité en original portant signature notre responsabilité sauf convention signée entre les deux parties. Le client et le laboratoire.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole (*) sont conservés pour une validation du délai laboratoire(s) ou agent métier.
Les informations communiquées par le client (référence dossier et repère échantillon) sont sous sa responsabilité. Elles peuvent engager la responsabilité du laboratoire.

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

LEPBI Environnement

Laboratoire d'Expertise des Polluants du Bâtiment et de l'Industrie
Centre d'Affaires Paris Nord – Immeuble Ampère
183 avenue Descartes – 93150 LE BLANC MESNIL
Téléphone 01.48.60.21.99 – Mail contact@lepbi.com

RCS BOBIGNY 531 651 719 – TVA FR 77 531 651 719 – APE 7120B

cofrac ESSAIS

Réf. LEPBI	Repère Echantillon			Descriptif couche	Méthode/ Nb prépa	Résultat : RT-15867-V0-P.2/2
R17-15867-14	PVT :4	FAIENCE + COLLE PLINTHE	SANITAIRE	Colle ciment sous faïence	META/1	Présence de fibre d'amiante type Chrysotile
R17-15867-15	PVT :5	PEINTURE MUR	SANITAIRE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-16	PVT :5	PEINTURE CLOISON	SANITAIRE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-17	PVT :7	PEINTURE PLAFOND	SANITAIRE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-18	PVT :8	CARRELAGE – COLLE SOL MARCHE	SALLE 1	Colle ciment sous carrelage	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-19	PVT :9	TOMETTE + COLLE SOL	SALLE 1	Colle ciment + enduit de sol rouge (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-20	PVT 20	DALLE FAUX PLAFONDS GRISE	SALLE 1	Plaque fibre ciment beige + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-21	PVT 21	DALLE FAUX PLAFONDS BLANCHE	SALLE 1	Plaque fibre ciment beige + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-22	PVT 22	PEINTURE PLAFOND	SALLE 1	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-23	PVT 23	JOINT DE FENETRE	EXTERIEUR	Joint souple blanc	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-24	PVT 24	CARRELAGE SOL + COLLE	CUISINE	Colle ciment sous carrelage	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-25	PVT 25	PLINTHE FAIENCE	CUISINE	Colle ciment sous plinthe	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-26	PVT 25	FAIENCE MURALE + COLLE	CUISINE	Colle ciment sous faïence	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-27	PVT 27	PEINTURE MUR	CUISINE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-28	PVT 28	PEINTURE CLOISON	CUISINE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-29	PVT 29	PEINTURE PLAFOND	CUISINE	Matér.au plâtre(x) + peinture (rédhibitoire)	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-30	PVT 30	JOINT FENETRE INTERIEUR	ENTREE / DEGAGEMENT	Joint souple noir	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-31	PVT 31	BETON SOUBASSEMENT	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/2	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-32	PVT 32	BETON SOUBASSEMENT	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-33	PVT 32	BETON MARCHE	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/2	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-34	PVT 34	BETON PAVE	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/1	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-35	PVT 35	BETON JOINT PAVE	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/2	Fibre d'amiante non détectée
R17-15867-36	PVT 35	BETON JOINT BRIQUETTE	EXTERIEUR	Matér.au cimentieux	META/2	Fibre d'amiante non détectée

Echantillon(s) reçu(s) le 06/10/2017 et analysé(s) le 17/10/2017.

M. Mohammed SEY
Responsable Laboratoire

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seul le rapport édité en original papier signé engage notre responsabilité sauf convention signée entre les deux parties (le client et le laboratoire).
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole (*) sont couverts par l'accréditation du (des) laboratoire(s) les ayant réalisés.
Les informations données par le client (référence dossier et repère échantillon) sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.

FLOTR01/F3 V02

Repérage Amiante - Démolition n° 17-10-021 Amiante

LEPBI Environnement

Laboratoire d'Expertise des Polluants du Bâtiment et de l'Industrie
Centre d'Affaires Paris Nord – Immeuble Ampère
183 avenue Descartes – 93150 LE BLANC MESNIL
Téléphone 01.48.60.21.99 – Mail contact@lepbi.com

RCS BOBIGNY 531 651 719 – TVA FR 77 531 651 719 – APE 7120B

cofrac ESSAIS

La Blanc Mesnil, le 22/09/2017

DIGITAL EXPERTISE
80 AVENUE GENERAL DE GAULLE
91170 VIRY CHATILLON

Détection et Identification d'amiante dans les matériaux

Rapport d'essai N°	**R17-14741**			
Norme / Méthode	MOLP	HSG 248 (annule et remplace MDHS77)	Version	2006
	Préparation	Préparation selon méthode interne MOT 004		
	META	NFX 43-050 parties pertinentes de la norme	Version	1996

1 Données du client :

Référence dossier	SALLE CROIZAT – COMMUNE DE VIGNEUX – VIGNEUX SUR SEINE
Echantillons transmis par	DIGITAL EXPERTISE

2 Données du laboratoire(*) :

Réf. LEPBI	Repère Echantillon			Descriptif couche	Méthode/ Nb prépa	Résultat / R17-14741-V0-P.1/1
R17-14741-01	CAR 1	salle béton	rampe extérieur	Matériau cimenteux	META/1	Fibre d'amiante non détectée

Echantillon(s) reçu(s) le : 9/09/2017 et analysé(s) le 22/09/2017.

M. Mohammad BEY
Responsable Laboratoire

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seul le rapport édité en original papier signé engage notre responsabilité sauf convention signée entre les deux parties (le client et le laboratoire).
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole (*) sont couverts par l'accréditation du (des) laboratoire(s) les ayant réalisés.
Les informations données par le client (référence dossier et repère échantillon) sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.

FOTR01/B/3 V02

7.3 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants…) et les déchets issus du nettoyage (chiffon…) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. (nformation sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX

(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : 17-10-021
Date du repérage : 04/10/2017

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :
Département :... **Essonne**
Adresse : **SALLE AMBROISE CROIZAT**
18 AVENUE FREFERIC JOLIOT CURIE
Commune : **91270 VIGNEUX SUR SEINE**
Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Lot numéro Non communiqué,
Année de construction :
< 1997

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Donneur d'ordre :
COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE
75 RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

Propriétaire :
COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE
75 RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

Le Diagnostic suivant concerne

X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux *N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP*

Nature des travaux : Rénovation / Réhabilitation : OUI Démolition : NON

Société réalisant le constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	**VICCHI Pascal**
N° de certificat de certification	**C1869 le 23/01/2012**
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC	**LCC QUALIXPERT**
Organisme d'assurance professionnelle	**AXA**
N° de contrat d'assurance	**7178323204**
Date de validité :	**31/12/2017**

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par VICCHI Pascal le 04/10/2017.

Cabinet DIGITAL EXPERTISE

Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	**PROTEC**
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	**LPA1 / 2849**
Nature du radionucléide	**Co-57**
Date du dernier chargement de la source Activité à cette date et durée de vie de la source	**27/07/2016** **444 MBq**

Tableau de recensement des travaux :

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenante
Salle croizat	Démolition	

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

1. Rappel des références règlementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	**PROTEC**	
Modèle de l'appareil	**LPA1**	
N° de série de l'appareil	**2849**	
Nature du radionucléide	**Co-57**	
Date du dernier chargement de la source	**27/07/2016**	Activité à cette date et durée de vie : **444 MBq**
Autorisation ASN (DGSNR)	**N° T910643**	Date d'autorisation **21/09/2015**
	Date de fin de validité de l'autorisation **20/09/2020**	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	**PERCIAUX Philippe**	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	**PERCIAUX Philippe**	

Étalon : FONDIS ; 226722 ; 1,01 mg/cm² +/- 0,01 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)
Etalonnage entrée	1	04/10/2017	1 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	282	04/10/2017	1 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	**Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse**

Liste des locaux visités

Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Dégagement,
Rez de chaussée - Salle 1,
Rez de chaussée - Cuisine,
Rez de chaussée - Sanitaires,
Rez de chaussée - Urinoir,
Rez de chaussée - Wc 1,
Rez de chaussée - Wc 2,
Rez de chaussée - Wc 3,
Rez de chaussée - Salle 2,
Rez de chaussée - Bureau,
Rez de chaussée - Local électrique,
Rez de chaussée - Chaufferie,
Extérieur,
Extérieur - Rampe

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)
Néant

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 *«Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb»*, dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 *«Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb»* précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

5. Résultats des mesures

Rez de chaussée - Salle 1

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

Nombre d'unités de diagnostic : 9

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
2					0,1	
3	A	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
4					0,1	
5					0,1	
6	B	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
7					0,1	
8					0,1	
9	C	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
10					0,1	
11					0,1	
12	D	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
13					0,1	
14	A	Porte (P1) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
15					0,1	
16	B	Porte (P2) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
17					0,1	
18	C	Porte (P3) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
19					0,1	
20		Plafond (mesure 2)	Faux plafond		0,1	
21					0,1	
22		Sol (mesure 2)	Tomette		0,1	
23					0,1	

Rez de chaussée - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 8

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
24					0,1	
25	A	Mur (au centre)	Lambris bois	Peinture	0,1	
26					0,1	
27					0,1	
28	B	Mur (au centre)	Lambris bois	Peinture	0,1	
29					0,1	
30					0,1	
31	C	Mur (au centre)	Lambris bois	Peinture	0,1	
32					0,1	
33					0,1	
34	D	Mur (au centre)	Lambris bois	Peinture	0,1	
35					0,1	
36	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
37					0,1	
38	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
39					0,1	
40		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
41					0,1	
42		Sol (mesure 2)	PVC		0,1	
43					0,1	

Rez de chaussée - Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 8

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
44					0,1	
45	A	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
46					0,1	
47					0,1	
48	B	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
49					0,1	
50					0,1	
51	C	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
52					0,1	
53					0,1	
54	D	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
55					0,1	
56	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
57					0,1	
58	C	Porte (P2) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
59					0,1	
60		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
61					0,1	
62		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
63					0,1	

Rez de chaussée - Salle 2

Nombre d'unités de diagnostic : 10

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
64					0,1	
65	A	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
66					0,1	
67					0,1	
68	B	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
69					0,1	
70					0,1	
71	C	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
72					0,1	
73					0,1	
74	D	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
75					0,1	
76	A	Plinthes (mesure 2)	Bois		0,1	
77					0,1	
78	B	Plinthes (mesure 2)	Bois		0,1	
79					0,1	
80	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
81					0,1	
82	C	Porte (P2) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
83					0,1	
84		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
85					0,1	
86		Sol (mesure 2)	PVC		0,1	
87					0,1	

Rez de chaussée - Bureau
Nombre d'unités de diagnostic : 9

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
88					0,1	
89	A	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
90					0,1	
91					0,1	
92	B	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
93					0,1	
94					0,1	
95	C	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
96					0,1	
97					0,1	
98	D	Mur (au centre)	Brique	Peinture	0,1	
99					0,1	
100	A	Plinthes (mesure 2)	bois		0,1	
101					0,1	
102	D	Plinthes (mesure 2)	bois		0,1	
103					0,1	
104	A	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
105					0,1	
106		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
107					0,1	
108		Sol (mesure 2)	pvc		0,1	
109					0,1	

Rez de chaussée - Sanitaires
Nombre d'unités de diagnostic : 13

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
110					0,1	
111	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
112					0,1	
113					0,1	
114	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
115					0,1	
116					0,1	
117	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
118					0,1	
119					0,1	
120	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
121					0,1	
122	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
123					0,1	
124	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
125					0,1	
126	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
127					0,1	
128	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

129					0,1	
130	A	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
131					0,1	
132	B	Porte (P2) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
133					0,1	
134	C	Porte (P3) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
135					0,1	
136		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
137					0,1	
138		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
139					0,1	

Rez de chaussée - Urinoir

Nombre d'unités de diagnostic : 14

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
140					0,1	
141	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
142					0,1	
143					0,1	
144	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
145					0,1	
146					0,1	
147	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
148					0,1	
149					0,1	
150	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
151					0,1	
152	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
153					0,1	
154	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
155					0,1	
156	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
157					0,1	
158	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
159					0,1	
160	A	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
161					0,1	
162	B	Porte (P2) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
163					0,1	
164	A	Fenêtre intérieure (F1) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
165					0,1	
166	A	Fenêtre extérieure (F1) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
167					0,1	
168		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
169					0,1	
170		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
171					0,1	

Rez de chaussée - Wc 1

Nombre d'unités de diagnostic : 11

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
172					0,1	
173	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
174					0,1	
175					0,1	
176	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
177					0,1	
178					0,1	
179	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
180					0,1	
181					0,1	
182	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
183					0,1	
184	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
185					0,1	
186	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
187					0,1	
188	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
189					0,1	
190	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
191					0,1	
192	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
193					0,1	
194		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
195					0,1	
196		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

197					0,1	

Rez de chaussée - Wc 2
Nombre d'unités de diagnostic : 11

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
198					0,1	
199	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
200					0,1	
201					0,1	
202	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
203					0,1	
204					0,1	
205	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
206					0,1	
207					0,1	
208	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
209					0,1	
210	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
211					0,1	
212	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
213					0,1	
214	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
215					0,1	
216	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
217					0,1	
218	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
219					0,1	
220		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
221					0,1	
222		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
223					0,1	

Rez de chaussée - Wc 3
Nombre d'unités de diagnostic : 11

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
224					0,1	
225	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
226					0,1	
227					0,1	
228	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
229					0,1	
230					0,1	
231	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
232					0,1	
233					0,1	
234	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
235					0,1	
236	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
237					0,1	
238	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
239					0,1	
240	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
241					0,1	
242	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
243					0,1	
244	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
245					0,1	
246		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
247					0,1	
248		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
249					0,1	

Rez de chaussée - Cuisine
Nombre d'unités de diagnostic : 14

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Observation
250					0,1	
251	A	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
252					0,1	
253					0,1	
254	B	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
255					0,1	
256					0,1	
257	C	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	
258					0,1	
259	D	Mur (au centre)	Faience	Peinture	0,1	

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

260					0,1	
261					0,1	
262	A	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
263					0,1	
264	B	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
265					0,1	
266	C	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
267					0,1	
268	D	Plinthes (mesure 2)	Carrelage		0,1	
269					0,1	
270	B	Porte (P1) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
271					0,1	
272	C	Porte (P2) (Huisserie)	bois	Peinture	0,1	
273					0,1	
274		Plafond (mesure 2)	-	Peinture	0,1	
275					0,1	
276		Sol (mesure 2)	Carrelage		0,1	
277					0,1	
278	A	Fenêtre intérieure (F1) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
279					0,1	
280	A	Fenêtre extérieure (F1) (Huisserie)	Bois	Peinture	0,1	
281					0,1	

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la règlementation.

Analyses chimiques du laboratoire
Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Constatations diverses :
Néant

Validité du constat :
Du fait de l'absence de revêtement contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à l'occasion de nouveaux travaux sur les mêmes parties (article L 1334-8 du Code de la Santé Publique).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
COMMUNE DE VIGNEUX-SUR-SEINE

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Fait à **VIRY CHATILLON**, le **17/10/2017**
Par : VICCHI Pascal

Cabinet DIGITAL EXPERTISE
28bis, rue Jacqueline Jouxon 91210 DRAVEIL
Tél. : 01 69 45 05 39 - Fax : 01 89 21 86 63
e-mail : digitalexpertise@orange.fr
Siret 534 961 289 00012

6. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?
Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :
- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)
- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant
En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,....) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :
- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Diagnostic plomb avant travaux n° 17-10-021

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

Votre Assurance
▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

SARL MSK DIAGNOSTICS
2 QUAI PIERRE BROSSOLETTE
94340 JOINVILLE LE PONT FR

AGENT
CLND ASSOCIES
8 RUE HALIFAX
94345 JOINVILLE LE PONT CEDEX
Tél : 0148930909
Fax : 01 49 77 00 67
Email : AGENCE.JOINVILLELEPONT@AXA.FR
Portefeuille : 0093038444

Vos références :
Contrat n° 10893204504
Client n° 3970125904

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SARL MSK DIAGNOSTICS
2 QUAI PIERRE BROSSOLETTE
94340 JOINVILLE LE PONT

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10893204504** ayant pris effet le **01/08/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de l'exercice des activités suivantes :

AUDIT ENERGETIQUE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER

1/ en cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation

2/ en cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique,
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation;
- L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation;
- L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

Sont également garanties les activités suivantes :
- Diagnostic d'assainissement collectif.

- Diagnostic techniques immobiliers :
- amante, DPE, gaz, CREP, termites, électricité,
- mesurage du radon dans les maisons individuelles et immeuble à usage d'habitation,
- mesurage CARREZ et BOUTIN,
- état des lieux,
- réalisation d'ERP,
- qualité de l'air,
- Diagnostics avant et après travaux, et avant démolition,
- Diagnostic Amiante et Plomb avant et après travaux,
- Diagnostic Amiante et Plomb avant démolition,
- Traitement des déchets
- Audit énergétique à destination uniquement de monopropriétés (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique.

La garantie du contrat est étendue aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré lorsqu'il réalise à titre accessoire ces mêmes constats et diagnostics en dehors de la constitution du dossier technique.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dont : **Dommages corporels**	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	**1 200 000 €** par année d'assurance
Autres garanties	
Faute inexcusable (dommages corporels) (article 2.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000 €** par sinistre
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	**750 000 €** par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	**500 000 €** par année d'assurance dont **300 000 €** par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	**150 000 €** par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150 000 €** par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30 000 €** par sinistre

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2024** au **01/01/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à JOINVILLE LE PONT le 12 février 2024
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

CERTIFIÉ abcidia CERTIFICATION opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

LESDEMA Cédric

sous le numéro 20-2112

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑ **Amiante** sans mention Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 08/10/2020	Validité : 07/10/2027
☑ **Amiante** avec mention Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 08/10/2020	Validité : 07/10/2027
☑ **DPE** individuel Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 22/12/2020	Validité : 21/12/2027
☑ **DPE** Tous types de bâtiments Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 22/12/2020	Validité : 21/12/2027
☑ **Gaz** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑ **CREP** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑ **Termites Métropole** *Zone d'intervention : France métropolitaine* Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑ **Electricité** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 26/05/2020	Validité : 25/05/2027

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

cofrac

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 05

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bât. A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible

Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux

(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : 2024/2163/MSK
Date du repérage : 24/10/2024

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :
Département :... **Essonne**
Adresse : **Salle ambroise Croizat**
Commune : **91270 VIGNEUX SUR SEINE (France)**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : **, Lot numéro Non communiqué**
Année de construction : **< 1997**

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Donneur d'ordre :
Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement
11 Rue de Cambrai
75945 Paris CEDEX 19

Propriétaire :
Batiment 33-Parc du Pont de Flandres - - Grand Paris Aménagement
11 Rue de Cambrai
75945 Paris CEDEX 19

Le Diagnostic suivant concerne

X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux *N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP*

Nature des travaux : Rénovation / Réhabilitation : NON Démolition : OUI

Société réalisant le constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	**Lesdema**
N° de certificat de certification	**20-2112 le 19/05/2020**
Nom de l'organisme de certification	**ABCIDIA CERTIFICATION**
Organisme d'assurance professionnelle	**AXA**
N° de contrat d'assurance	**10893204504**
Date de validité :	**01/01/2025**

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par Lesdema le 24/10/2024.



Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	**HUERESIS**
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	**FONDIS PB200I / 8342**
Nature du radionucléide	**57 Co**
Date du dernier chargement de la source Activité à cette date et durée de vie de la source	**04/11/2020** **185 MBQ POUR 2 ANS**

Tableau de recensement des travaux :

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenante

1. Rappel des références règlementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.
- Norme NF X 46 035 juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	**HUERESIS**	
Modèle de l'appareil	**FONDIS PB200I**	
N° de série de l'appareil	**8342**	
Nature du radionucléide	**57 Co**	
Date du dernier chargement de la source	**04/11/2020**	Activité à cette date et durée de vie : **185 MBQ POUR 2 ANS**
Autorisation/Déclaration ASN (DGSNR)	**N° N°202075466/T940899**	Nom du titulaire/signataire **MSK DIAGNOSTICS**
	Date d'autorisation/de déclaration **01/02/2006**	Date de fin de validité (si applicable) **FIN PCR 30/06/2025**
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	**MSK DIAGNOSTICS**	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	**kalfa mikael**	

Étalon :

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)
Etalonnage entrée	1	24/10/2024	0,71 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	637	24/10/2024	0,71 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	**Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse**
Nom du contact	**-**
Coordonnées	**-**
Référence du rapport d'essai	**-**
Date d'envoi des prélèvements	**-**
Date de réception des résultats	**-**

Liste des locaux visités

Rez de chaussée - Cuisine,
Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - sanitaires 2,
Rez de chaussée - chaufferie,

Rez de chaussée - Bureau,
Rez de chaussée - Dégagement,
Rez de chaussée - Wc 1,
Rez de chaussée - Wc 2,
Rez de chaussée - Wc 3,
Rez de chaussée - sanitaires 1,
Rez de chaussée - urinoir,
Rez de chaussée - local elec,
Rez de chaussée - Salle 1,
Rez de chaussée - Salle 2,
Rez de chaussée - Placard,
Rez de chaussée - Extérieur

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Localisation	Parties du local	Raison
Faux plafonds /Combles perdus	Localisation non Visitée	Sécurité insuffisante

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, …).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C …) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», … dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, …) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

5. Résultats des mesures

Rez de chaussée - Cuisine

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
2		plafond (mesure 1)	placoplâtre	peinture	0,23			0	
3		plafond (mesure 2)			0,5			0	
4	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,5			0	
5		plinthes (mesure 2)			0,6			0	
6	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,44			0	
7		plinthes (mesure 2)			0,58			0	
8	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,34			0	
9		plinthes (mesure 2)			0,11			0	
10	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,28			0	
11		plinthes (mesure 2)			0,56			0	
12	A	mur 1 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,67			0	
13		mur 1 (mesure 2)			0,53			0	
14	B	mur 2 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,24			0	
15		mur 2 (mesure 2)			0,41			0	
16	C	mur 3 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,01			0	
17		mur 3 (mesure 2)			0,23			0	
18	D	mur 4 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,12			0	
19		mur 4 (mesure 2)			0,61			0	
20	A	mur 5 (mesure 1)	-	peinture et faïence	0,63			0	
21		mur 5 (mesure 2)			0,26			0	
22	B	mur 6 (mesure 1)	-	peinture et faïence	0,56			0	
23		mur 6 (mesure 2)			0,04			0	
24	C	mur 7 (mesure 1)	-	peinture et faïence	0,7			0	
25		mur 7 (mesure 2)			0,68			0	
26	D	mur 8 (mesure 1)	-	peinture et faïence	0,2			0	
27		mur 8 (mesure 2)			0,7			0	
28	A	Porte (partie basse)	bois	peinture	0,13			0	
29		Porte (partie haute)			0,03			0	
30	A	Huisserie Porte (partie basse)	bois	peinture	0,25			0	
31		Huisserie Porte (partie haute)			0,36			0	
32	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	bois	peinture	0,37			0	
33		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,33			0	
34	B	porte (partie basse)	bois	peinture	0,28			0	
35		porte (partie haute)			0,04			0	
36	B	Huisserie porte (partie basse)	bois	peinture	0,39			0	
37		Huisserie porte (partie haute)			0,35			0	
38	B	huisserie porte 2 (mesure 1)	bois	peinture	0,21			0	
39		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,25			0	
40	B	fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,38			0	
41		fenêtre intérieure (partie haute)			0,27			0	
42	B	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,47			0	
43		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,56			0	
44	B	fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,09			0	
45		fenêtre extérieure (partie haute)			0,19			0	
46	B	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,43			0	

47		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,04			0	
48	B	huisserie porte (mesure 1)	bois	peinture	0,67			0	
49		huisserie porte (mesure 2)			0,39			0	
50	c	porte placard (partie basse)	Bois	Peinture	0,22			0	
51		porte placard (partie haute)			0,7			0	
52	c	Huisserie porte placard (partie basse)	Bois	Peinture	0,55			0	
53		Huisserie porte placard (partie haute)			0,53			0	
54	C	husserie porte placard (mesure 1)	Bois	Peinture	0,04			0	
55		husserie porte placard (mesure 2)			0,55			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 27									

Rez de chaussée - Entrée

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
56		Sol (mesure 1)	Carrelage		0,49			0	
57		Sol (mesure 2)			0,58			0	
58	A	Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,05			0	
59		Porte 1 (partie haute)			0,44			0	
60	A	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,04			0	
61		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,18			0	
62	C	Porte 2 (partie basse)	verre+aluminium		0,13			0	
63		Porte 2 (partie haute)			0,59			0	
64	C	Huisserie Porte 2 (partie basse)	verre+aluminium		0,23			0	
65		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,21			0	
66	B	Mur (partie basse)	Brique	Peinture	0,57			0	
67		Mur (partie haute)			0,62			0	
68		Mur (au centre)			0,51			0	
69	C	Mur (partie basse)	Brique	Peinture	0,49			0	
70		Mur (partie haute)			0,7			0	
71		Mur (au centre)			0,6			0	
72	D	Mur (partie basse)	Brique	Peinture	0,51			0	
73		Mur (partie haute)			0,2			0	
74		Mur (au centre)			0,5			0	
75	A	Mur (partie basse)	Béton	Peinture	0,52			0	
76		Mur (partie haute)			0,15			0	
77		Mur (au centre)			0,61			0	
78	A	Embrasure porte 1 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,11			0	
79		Embrasure porte 1 (mesure 2)			0,39			0	
80	C	Embrasure porte 2 (mesure 1)	verre+aluminium		0,05			0	
81		Embrasure porte 2 (mesure 2)			0,62			0	
82		plafond (mesure 1)	lambris bois	Vernis	0,59			0	
83		plafond (mesure 2)			0,05			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 12									

Rez de chaussée - Bureau

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
84		sol (mesure 1)	-	revêtement plastique (lino)	0,1			0	
85		sol (mesure 2)			0,32			0	
86	B	mur (partie basse)	briques	Peinture	0,65			0	
87		mur (partie haute)			0,26			0	
88		mur (au centre)			0,41			0	
89	C	mur (partie basse)	briques	Peinture	0,16			0	
90		mur (partie haute)			0,11			0	
91		mur (au centre)			0,46			0	
92	A	mur (partie basse)	-	toile de verre peinte	0,15			0	
93		mur (partie haute)			0,09			0	
94		mur (au centre)			0,14			0	
95	D	mur (partie basse)	-	toile de verre peinte	0,64			0	
96		mur (partie haute)			0,01			0	
97		mur (au centre)			0,03			0	
98	A	porte 1 (partie basse)	aluminium		0			0	
99		porte 1 (partie haute)			0,03			0	
100	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	aluminium		0,23			0	
101		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,02			0	
102	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	aluminium		0,04			0	

103		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,37			0	
104	C	porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,66			0	
105		porte 2 (partie haute)			0,14			0	
106	C	Huisserie porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,61			0	
107		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,56			0	
108	C	huisserie porte 2 (mesure 1)	bois	peinture	0,65			0	
109		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,56			0	
110		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,69			0	
111		plafond (mesure 2)			0,25			0	
112	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,26			0	
113		plinthes (mesure 2)			0,37			0	
114	D	plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
115		plinthes (mesure 2)			0,35			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 14									

Rez de chaussée - Dégagement

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
116		Sol (mesure 1)	Carrelage		0,1			0	
117		Sol (mesure 2)			0,56			0	
118	A	plinthes 1 (mesure 1)	-	carrelage	0,32			0	
119		plinthes 1 (mesure 2)			0,6			0	
120	D	plinthes 2 (mesure 1)	-	carrelage	0,01			0	
121		plinthes 2 (mesure 2)			0,58			0	
122	A	Mur (partie basse)	Béton	Peinture	0,28			0	
123		Mur (partie haute)			0,45			0	
124		Mur (au centre)			0,02			0	
125	B	Mur (partie basse)	Béton	Peinture	0,28			0	
126		Mur (partie haute)			0,38			0	
127		Mur (au centre)			0,62			0	
128	C	Mur (partie basse)	Béton	Peinture	0,62			0	
129		Mur (partie haute)			0,16			0	
130		Mur (au centre)			0,58			0	
131	D	Mur (partie basse)	Béton	Peinture	0,42			0	
132		Mur (partie haute)			0,38			0	
133		Mur (au centre)			0,04			0	
134	A	plinthes 3 (mesure 1)	briques	Peinture	0,53			0	
135		plinthes 3 (mesure 2)			0,24			0	
136	D	plinthes 4 (mesure 1)	briques	Peinture	0,66			0	
137		plinthes 4 (mesure 2)			0,17			0	
138	C	plafond (mesure 1)	lambris bois	Vernis	0,4			0	
139		plafond (mesure 2)			0,24			0	
140		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,13			0	
141		plafond (mesure 2)			0,25			0	
142	C	radiateurs (mesure 1)	fonte	peinture	0,62			0	
143		radiateurs (mesure 2)			0,35			0	
144	A	porte 1 (partie basse)	verre+aluminium		0,43			0	
145		porte 1 (partie haute)			0,39			0	
146	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	verre+aluminium		0,25			0	
147		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,23			0	
148	B	porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,7			0	
149		porte 2 (partie haute)			0,51			0	
150	B	Huisserie porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,67			0	
151		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,24			0	
152	C	porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,5			0	
153		porte 3 (partie haute)			0,6			0	
154	C	Huisserie porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,14			0	
155		Huisserie porte 3 (partie haute)			0,46			0	
156	D	porte 4 (partie basse)	Bois	Peinture	0,39			0	
157		porte 4 (partie haute)			0,11			0	
158	D	Huisserie porte 4 (partie basse)	Bois	Peinture	0,63			0	
159		Huisserie porte 4 (partie haute)			0,3			0	
160	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	verre+aluminium		0,26			0	
161		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,25			0	
162	B	huisserie porte 2 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,09			0	
163		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,6			0	
164	C	huisserie porte 3 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,53			0	
165		huisserie porte 3 (mesure 2)			0,62			0	

166	D	huisserie porte 4 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,09			0	
167		huisserie porte 4 (mesure 2)			0,48			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 24									

Rez de chaussée - Wc 1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
168	A	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,1			0	
169		mur (partie haute)			0,55			0	
170		mur (au centre)			0,17			0	
171	B	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,02			0	
172		mur (partie haute)			0,39			0	
173		mur (au centre)			0,67			0	
174	C	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,59			0	
175		mur (partie haute)			0,46			0	
176		mur (au centre)			0,65			0	
177	D	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,52			0	
178		mur (partie haute)			0,6			0	
179		mur (au centre)			0,53			0	
180		sol (mesure 1)	-	carrelage	0,27			0	
181		sol (mesure 2)			0,7			0	
182	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,69			0	
183		plinthes (mesure 2)			0,05			0	
184	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,65			0	
185		plinthes (mesure 2)			0,49			0	
186	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,44			0	
187		plinthes (mesure 2)			0,37			0	
188	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,66			0	
189		plinthes (mesure 2)			0,67			0	
190		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,09			0	
191		plafond (mesure 2)			0,36			0	
192	A	porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,37			0	
193		porte (partie haute)			0,47			0	
194	A	Huisserie porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,02			0	
195		Huisserie porte (partie haute)			0,32			0	
196	A	huisserie porte (mesure 1)	bois	peinture	0,51			0	
197		huisserie porte (mesure 2)			0,42			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 13									

Rez de chaussée - Wc 2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
198	A	porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,5			0	
199		porte (partie haute)			0,47			0	
200	A	Huisserie porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,13			0	
201		Huisserie porte (partie haute)			0,11			0	
202	A	huisserie porte (mesure 1)	bois	peinture	0,58			0	
203		huisserie porte (mesure 2)			0,39			0	
204	A	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,07			0	
205		mur (partie haute)			0,16			0	
206		mur (au centre)			0,39			0	
207	B	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,28			0	
208		mur (partie haute)			0,07			0	
209		mur (au centre)			0,21			0	
210	C	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,41			0	
211		mur (partie haute)			0,18			0	
212		mur (au centre)			0,52			0	
213	D	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,65			0	
214		mur (partie haute)			0,6			0	
215		mur (au centre)			0,65			0	
216	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,18			0	
217		plinthes (mesure 2)			0,07			0	
218	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,58			0	
219		plinthes (mesure 2)			0,51			0	
220	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,7			0	
221		plinthes (mesure 2)			0,23			0	
222	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,39			0	
223		plinthes (mesure 2)			0,45			0	
224	C	fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,61			0	
225		fenêtre intérieure (partie haute)			0,44			0	
226	C	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,22			0	

227		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,07			0	
228	C	fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,05			0	
229		fenêtre extérieure (partie haute)			0,62			0	
230	C	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,62			0	
231		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,51			0	
232	C	huisserie fenêtre (mesure 1)	Bois	Peinture	0,06			0	
233		huisserie fenêtre (mesure 2)			0,68			0	
234		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,42			0	
235		plafond (mesure 2)			0,67			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 17									

Rez de chaussée - Wc 3

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
236		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,66			0	
237		plafond (mesure 2)			0,21			0	
238	C	fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,11			0	
239		fenêtre intérieure (partie haute)			0,46			0	
240	C	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,42			0	
241		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,09			0	
242	C	fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,07			0	
243		fenêtre extérieure (partie haute)			0,63			0	
244	C	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	peinture	0,64			0	
245		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,01			0	
246	C	huisserie fenêtre (mesure 1)	Bois	Peinture	0,52			0	
247		huisserie fenêtre (mesure 2)			0,44			0	
248	A	porte (partie basse)	Bois	peinture	0,44			0	
249		porte (partie haute)			0,17			0	
250	A	Huisserie porte (partie basse)	Bois	peinture	0,3			0	
251		Huisserie porte (partie haute)			0,04			0	
252	A	huisserie porte (mesure 1)	bois	peinture	0,39			0	
253		huisserie porte (mesure 2)			0,4			0	
254	A	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,44			0	
255		mur (partie haute)			0,29			0	
256		mur (au centre)			0,28			0	
257	B	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,04			0	
258		mur (partie haute)			0,55			0	
259		mur (au centre)			0,02			0	
260	C	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,32			0	
261		mur (partie haute)			0,54			0	
262		mur (au centre)			0,65			0	
263	D	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,22			0	
264		mur (partie haute)			0,18			0	
265		mur (au centre)			0,43			0	
266		sol (mesure 1)	-	carrelage	0,33			0	
267		sol (mesure 2)			0,67			0	
268	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,62			0	
269		plinthes (mesure 2)			0,57			0	
270	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,16			0	
271		plinthes (mesure 2)			0,16			0	
272	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,48			0	
273		plinthes (mesure 2)			0,56			0	
274	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,56			0	
275		plinthes (mesure 2)			0,67			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 18									

Rez de chaussée - sanitaires 1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux

276		sol (mesure 1)	-	carrelage	0,49			0	
277		sol (mesure 2)			0,64			0	
278	A	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,59			0	
279		mur (partie haute)			0,35			0	
280		mur (au centre)			0,7			0	
281	B	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,39			0	
282		mur (partie haute)			0,33			0	
283		mur (au centre)			0,37			0	
284	C	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,37			0	
285		mur (partie haute)			0,25			0	
286		mur (au centre)			0,45			0	
287	D	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,24			0	
288		mur (partie haute)			0,27			0	
289		mur (au centre)			0,65			0	
290	A	porte 1 (partie basse)	bois	peinture	0,53			0	
291		porte 1 (partie haute)			0,28			0	
292	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	bois	peinture	0,6			0	
293		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,37			0	
294	C	porte 2 (partie basse)	bois	peinture	0,56			0	
295		porte 2 (partie haute)			0,15			0	
296	C	Huisserie porte 2 (partie basse)	bois	peinture	0,09			0	
297		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,14			0	
298	D	porte 3 (partie basse)	bois	peinture	0,01			0	
299		porte 3 (partie haute)			0,59			0	
300	D	Huisserie porte 3 (partie basse)	bois	peinture	0,1			0	
301		Huisserie porte 3 (partie haute)			0,18			0	
302	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	bois	peinture	0,36			0	
303		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,04			0	
304	C	huisserie porte 2 (mesure 1)	bois	peinture	0,37			0	
305		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,11			0	
306	D	huisserie porte 3 (mesure 1)	bois	peinture	0,46			0	
307		huisserie porte 3 (mesure 2)			0,28			0	
308		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,51			0	
309		plafond (mesure 2)			0,17			0	
310	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,23			0	
311		plinthes (mesure 2)			0,63			0	
312	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,09			0	
313		plinthes (mesure 2)			0,11			0	
314	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,09			0	
315		plinthes (mesure 2)			0,12			0	
316	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,26			0	
317		plinthes (mesure 2)			0,38			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 19									

Rez de chaussée - sanitaires 2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
318		sol (mesure 1)	-	carrelage	0,32			0	
319		sol (mesure 2)			0,23			0	
320	A	mur (partie basse)	-	papier peint et faïence	0,56			0	
321		mur (partie haute)			0,53			0	
322		mur (au centre)			0,19			0	
323	B	mur (partie basse)	-	papier peint et faïence	0,69			0	
324		mur (partie haute)			0,39			0	
325		mur (au centre)			0,2			0	
326	C	mur (partie basse)	-	papier peint et faïence	0,32			0	
327		mur (partie haute)			0,22			0	
328		mur (au centre)			0,63			0	
329	D	mur (partie basse)	-	papier peint et faïence	0,08			0	
330		mur (partie haute)			0,57			0	
331		mur (au centre)			0,02			0	
332	A	porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,47			0	
333		porte 1 (partie haute)			0,23			0	
334	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,07			0	
335		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,55			0	
336	B	porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,4			0	
337		porte 2 (partie haute)			0,45			0	
338	B	Huisserie porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,15			0	
339		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,65			0	
340	B	porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,34			0	

341		porte 3 (partie haute)			0,42			0	
342	B	Huisserie porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,65			0	
343		Huisserie porte 3 (partie haute)			0,05			0	
344	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	bois	peinture	0,32			0	
345		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,29			0	
346	B	huisserie porte 2 (mesure 1)	bois	peinture	0,67			0	
347		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,44			0	
348	B	huisserie porte 3 (mesure 1)	bois	peinture	0,45			0	
349		huisserie porte 3 (mesure 2)			0,04			0	
350		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,39			0	
351		plafond (mesure 2)			0,26			0	
352	D	radiateurs (mesure 1)	fonte	Peinture	0,42			0	
353		radiateurs (mesure 2)			0,58			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 16									

Rez de chaussée - chaufferie

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
354		sol (mesure 1)	béton		0,51			0	
355		sol (mesure 2)			0,03			0	
356	A	mur (partie basse)	briques		0,37			0	
357		mur (partie haute)			0,16			0	
358		mur (au centre)			0,11			0	
359	B	mur (partie basse)	briques		0,06			0	
360		mur (partie haute)			0,52			0	
361		mur (au centre)			0,16			0	
362	D	mur (partie basse)	briques		0,56			0	
363		mur (partie haute)			0,69			0	
364		mur (au centre)			0,03			0	
365	C	mur (partie basse)	parpaings		0,53			0	
366		mur (partie haute)			0,42			0	
367		mur (au centre)			0,62			0	
368		porte (partie basse)	Métal		0,6			0	
369		porte (partie haute)			0,44			0	
370		Huisserie porte (partie basse)	Métal		0,13			0	
371		Huisserie porte (partie haute)			0,61			0	
372		plafond (mesure 1)	placoplâtre	Peinture	0,64			0	
373		plafond (mesure 2)			0,08			0	
374	B	fenêtre intérieure (partie basse)	Métal	Peinture	0,37			0	
375		fenêtre intérieure (partie haute)			0,04			0	
376	B	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Métal	Peinture	0,32			0	
377		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,26			0	
378	B	fenêtre extérieure (partie basse)	Métal	Peinture	0,31			0	
379		fenêtre extérieure (partie haute)			0,2			0	
380	B	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Métal	Peinture	0			0	
381		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,17			0	
382	A	huisserie porte (mesure 1)	Métal	Peinture	0,03			0	
383		huisserie porte (mesure 2)			0,25			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 13									

Rez de chaussée - urinoir

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
384		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,58			0	
385		plafond (mesure 2)			0,19			0	
386	A	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,65			0	
387		plinthes (mesure 2)			0,28			0	
388	B	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,13			0	
389		plinthes (mesure 2)			0,5			0	
390	C	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,02			0	
391		plinthes (mesure 2)			0,7			0	
392	D	plinthes (mesure 1)	-	carrelage	0,66			0	
393		plinthes (mesure 2)			0,28			0	

394	C	Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,14			0	
395		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,04			0	
396	C	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,27			0	
397		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,37			0	
398	C	Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
399		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,23			0	
400	C	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,67			0	
401		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,3			0	
402	C	huisserie fenêtre (mesure 1)	Bois	Peinture	0,59			0	
403		huisserie fenêtre (mesure 2)			0,25			0	
404	A	porte 1 (partie basse)	bois	peinture	0,22			0	
405		porte 1 (partie haute)			0,21			0	
406	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	bois	peinture	0,07			0	
407		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,07			0	
408	B	porte 2 (partie basse)	bois	peinture	0,21			0	
409		porte 2 (partie haute)			0,47			0	
410	B	Huisserie porte 2 (partie basse)	bois	peinture	0,39			0	
411		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,42			0	
412	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	bois	peinture	0,12			0	
413		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,43			0	
414	B	huisserie porte 2 (mesure 1)	bois	peinture	0,25			0	
415		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,16			0	
416	A	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,24			0	
417		mur (partie haute)			0,21			0	
418		mur (au centre)			0,57			0	
419	B	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,62			0	
420		mur (partie haute)			0,32			0	
421		mur (au centre)			0,13			0	
422	C	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,51			0	
423		mur (partie haute)			0,6			0	
424		mur (au centre)			0,12			0	
425	D	mur (partie basse)	-	peinture et faïence	0,01			0	
426		mur (partie haute)			0,5			0	
427		mur (au centre)			0,65			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 20									

Rez de chaussée - local elec

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
428	A	porte (partie basse)	Métal	peinture	0,38			0	
429		porte (partie haute)			0,14			0	
430	A	Huisserie porte (partie basse)	Métal	peinture	0,49			0	
431		Huisserie porte (partie haute)			0,45			0	
432	A	huisserie porte (mesure 1)	Métal	Peinture	0,56			0	
433		huisserie porte (mesure 2)			0,61			0	
434	A	mur (partie basse)	briques		0,15			0	
435		mur (partie haute)			0,04			0	
436		mur (au centre)			0,24			0	
437	B	mur (partie basse)	briques		0,47			0	
438		mur (partie haute)			0,5			0	
439		mur (au centre)			0,7			0	
440	C	mur (partie basse)	briques		0,51			0	
441		mur (partie haute)			0,07			0	
442		mur (au centre)			0,39			0	
443	D	mur (partie basse)	briques		0,43			0	
444		mur (partie haute)			0,61			0	
445		mur (au centre)			0,2			0	
446		sol (mesure 1)	béton		0,3			0	
447		sol (mesure 2)			0,17			0	
448	D	fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,58			0	

449		fenêtre intérieure (partie haute)			0,04			0	
450	D	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,31			0	
451		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,23			0	
452	D	fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08			0	
453		fenêtre extérieure (partie haute)			0,46			0	
454	D	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,25			0	
455		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,21			0	
456	D	huisserie fenêtre (mesure 1)	Bois	Peinture	0,6			0	
457		huisserie fenêtre (mesure 2)			0,36			0	
458		plafond (mesure 1)	lambris bois	Vernis	0,37			0	
459		plafond (mesure 2)			0,65			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 14									

Rez de chaussée - Salle 1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
460	A	porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,32			0	
461		porte (partie haute)			0,18			0	
462	A	Huisserie porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,19			0	
463		Huisserie porte (partie haute)			0,44			0	
464	A	embrasure porte 1 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,25			0	
465		embrasure porte 1 (mesure 2)			0,18			0	
466		sol (mesure 1)	Carrelage		0,18			0	
467		sol (mesure 2)			0,6			0	
468	A	mur (partie basse)	briques	peinture	0,16			0	
469		mur (partie haute)			0,41			0	
470		mur (au centre)			0,13			0	
471	B	mur (partie basse)	briques	peinture	0,21			0	
472		mur (partie haute)			0,18			0	
473		mur (au centre)			0,02			0	
474	C	mur (partie basse)	briques	peinture	0,08			0	
475		mur (partie haute)			0,48			0	
476		mur (au centre)			0,29			0	
477	D	mur (partie basse)	briques	peinture	0,67			0	
478		mur (partie haute)			0,05			0	
479		mur (au centre)			0,28			0	
480		plafond (mesure 1)	dalles de faux-plafond		0,17			0	
481		plafond (mesure 2)			0,66			0	
482		plafond (mesure 1)	placoplâtre	peinture	0,68			0	
483		plafond (mesure 2)			0,12			0	
484	B	fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,41			0	
485		fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,08			0	
486	B	Huisserie fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,37			0	
487		Huisserie fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,3			0	
488	B	fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,35			0	
489		fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,24			0	
490	B	Huisserie fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04			0	
491		Huisserie fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,21			0	
492	B	fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,21			0	
493		fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,44			0	
494	B	Huisserie fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,54			0	
495		Huisserie fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,27			0	

496	B	fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,39			0	
497		fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,14			0	
498	B	Huisserie fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,46			0	
499		Huisserie fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,23			0	
500	C	fenêtre 3 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,68			0	
501		fenêtre 3 intérieure (partie haute)			0,27			0	
502	C	Huisserie fenêtre 3 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,21			0	
503		Huisserie fenêtre 3 intérieure (partie haute)			0,25			0	
504	C	fenêtre 3 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,14			0	
505		fenêtre 3 extérieure (partie haute)			0,46			0	
506	C	Huisserie fenêtre 3 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,11			0	
507		Huisserie fenêtre 3 extérieure (partie haute)			0,2			0	
508	C	fenêtre 4 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,46			0	
509		fenêtre 4 intérieure (partie haute)			0,56			0	
510	C	Huisserie fenêtre 4 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,29			0	
511		Huisserie fenêtre 4 intérieure (partie haute)			0,41			0	
512	C	fenêtre 4 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,16			0	
513		fenêtre 4 extérieure (partie haute)			0,49			0	
514	C	Huisserie fenêtre 4 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,25			0	
515		Huisserie fenêtre 4 extérieure (partie haute)			0,08			0	
516	D	fenêtre 5 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03			0	
517		fenêtre 5 intérieure (partie haute)			0,67			0	
518	D	Huisserie fenêtre 5 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02			0	
519		Huisserie fenêtre 5 intérieure (partie haute)			0,42			0	
520	D	fenêtre 5 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,23			0	
521		fenêtre 5 extérieure (partie haute)			0,39			0	
522	D	Huisserie fenêtre 5 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,65			0	
523		Huisserie fenêtre 5 extérieure (partie haute)			0,58			0	
524	D	fenêtre 6 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07			0	
525		fenêtre 6 intérieure (partie haute)			0,31			0	
526	D	Huisserie fenêtre 6 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,62			0	
527		Huisserie fenêtre 6 intérieure (partie haute)			0,36			0	
528	D	fenêtre 6 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,5			0	
529		fenêtre 6 extérieure (partie haute)			0,45			0	
530	D	Huisserie fenêtre 6 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,09			0	

531		Huisserie fenêtre 6 extérieure (partie haute)			0,07			0	
532	B	huisserie fenêtre 1 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,43			0	
533		huisserie fenêtre 1 (mesure 2)			0,48			0	
534	B	huisserie fenêtre 2 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,28			0	
535		huisserie fenêtre 2 (mesure 2)			0,35			0	
536	C	huisserie fenêtre 3 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,42			0	
537		huisserie fenêtre 3 (mesure 2)			0,34			0	
538	C	huisserie fenêtre 4 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,27			0	
539		huisserie fenêtre 4 (mesure 2)			0,7			0	
540	D	huisserie fenêtre 5 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,69			0	
541		huisserie fenêtre 5 (mesure 2)			0,05			0	
542	D	huisserie fenêtre 6 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,65			0	
543		huisserie fenêtre 6 (mesure 2)			0,3			0	
544	C	Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,44			0	
545		Porte 1 (partie haute)			0,38			0	
546	C	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,42			0	
547		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,13			0	
548	C	Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,55			0	
549		Porte 2 (partie haute)			0,06			0	
550	C	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,66			0	
551		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,37			0	
552	C	huisserie porte 2 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,51			0	
553		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,3			0	
554	C	huisserie porte 3 (mesure 1)	Bois	Peinture	0,58			0	
555		huisserie porte 3 (mesure 2)			0,21			0	
556	B	radiateurs 1 (mesure 1)	fonte	peinture	0,24			0	
557		radiateurs 1 (mesure 2)			0,42			0	
558	B	radiateurs 2 (mesure 1)	fonte	peinture	0,13			0	
559		radiateurs 2 (mesure 2)			0,11			0	
560	D	radiateurs 3 (mesure 1)	fonte	peinture	0,11			0	
561		radiateurs 3 (mesure 2)			0,62			0	
562	D	radiateurs 4 (mesure 1)	fonte	peinture	0,3			0	
563		radiateurs 4 (mesure 2)			0,39			0	
564	A	Porte 3 (partie basse)	bois	peinture	0,12			0	
565		Porte 3 (partie haute)			0,51			0	
566	A	Huisserie Porte 3 (partie basse)	bois	peinture	0,3			0	
567		Huisserie Porte 3 (partie haute)			0,25			0	
568	A	huisserie porte 4 (mesure 1)	bois	peinture	0,64			0	
569		huisserie porte 4 (mesure 2)			0,41			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 53									

Rez de chaussée - Salle 2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
570		sol (mesure 1)	-	revêtement plastique (lino)	0,42			0	
571		sol (mesure 2)			0,7			0	
572	A	porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,37			0	
573		porte 1 (partie haute)			0,23			0	
574	A	Huisserie porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,23			0	
575		Huisserie porte 1 (partie haute)			0,3			0	
576	A	porte 2 (partie basse)	aluminium		0,11			0	
577		porte 2 (partie haute)			0,04			0	

578	A	Huisserie porte 2 (partie basse)	aluminium		0,58			0	
579		Huisserie porte 2 (partie haute)			0,27			0	
580	A	huisserie porte 1 (mesure 1)	bois	peinture	0,59			0	
581		huisserie porte 1 (mesure 2)			0,33			0	
582	A	huisserie porte 2 (mesure 1)	aluminium		0,69			0	
583		huisserie porte 2 (mesure 2)			0,7			0	
584	F	mur (partie basse)	briques	Peinture	0,04			0	
585		mur (partie haute)			0,58			0	
586		mur (au centre)			0,57			0	
587	B	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,34			0	
588		mur (partie haute)			0,14			0	
589		mur (au centre)			0,31			0	
590	C	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,61			0	
591		mur (partie haute)			0,14			0	
592		mur (au centre)			0,24			0	
593	A	mur (partie basse)	-	toile de verre peinte	0,51			0	
594		mur (partie haute)			0,48			0	
595		mur (au centre)			0,02			0	
596	D	mur (partie basse)	-	toile de verre peinte	0,62			0	
597		mur (partie haute)			0,27			0	
598		mur (au centre)			0,05			0	
599	E	fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,35			0	
600		fenêtre intérieure (partie haute)			0,39			0	
601	E	Huisserie fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,28			0	
602		Huisserie fenêtre intérieure (partie haute)			0,09			0	
603	E	fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,25			0	
604		fenêtre extérieure (partie haute)			0,34			0	
605	E	Huisserie fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,26			0	
606		Huisserie fenêtre extérieure (partie haute)			0,29			0	
607	E	huisserie fenêtre (mesure 1)	Bois	Peinture	0,17			0	
608		huisserie fenêtre (mesure 2)			0,3			0	
609		plafond (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,67			0	
610		plafond (mesure 2)			0,39			0	
611	D	radiateurs (mesure 1)	fonte	Peinture	0,47			0	
612		radiateurs (mesure 2)			0,44			0	
613	F	radiateurs (mesure 1)	fonte	Peinture	0,11			0	
614		radiateurs (mesure 2)			0,16			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 20									

Rez de chaussée - Placard

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
615	A	porte (partie basse)	Bois	peinture	0,14			0	
616		porte (partie haute)			0,02			0	
617	A	Huisserie porte (partie basse)	Bois	peinture	0,23			0	
618		Huisserie porte (partie haute)			0,14			0	
619	A	huisserie porte (mesure 1)	bois	peinture	0,05			0	
620		huisserie porte (mesure 2)			0,44			0	
621	A	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,31			0	
622		mur (partie haute)			0,06			0	
623		mur (au centre)			0,39			0	
624	B	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,67			0	
625		mur (partie haute)			0,35			0	
626		mur (au centre)			0,63			0	
627	C	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,29			0	
628		mur (partie haute)			0,16			0	
629		mur (au centre)			0,16			0	
630	D	mur (partie basse)	Bois	Peinture	0,29			0	
631		mur (partie haute)			0,56			0	
632		mur (au centre)			0,49			0	
633		plafond (mesure 1)	Bois	Peinture	0,11			0	
634		plafond (mesure 2)			0,35			0	
635		sol (mesure 1)	-	moquette	0,09			0	

636		sol (mesure 2)			0,15			0	
Nombre d'unités de diagnostic : 9									

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la règlementation
* : à défaut d'avoir l'incertitude par mesure, la tolérance est fournie par les données constructeur de la machine utilisée.

Analyses chimiques du laboratoire
Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Constatations diverses :
Le diagnostic se limite aux zones habitables rendues visibles et accessibles par le propriétaire

Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès

Validité du constat :
Du fait de l'absence de revêtement contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à l'occasion de nouveaux travaux sur les mêmes parties (article L 1334-8 du Code de la Santé Publique).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

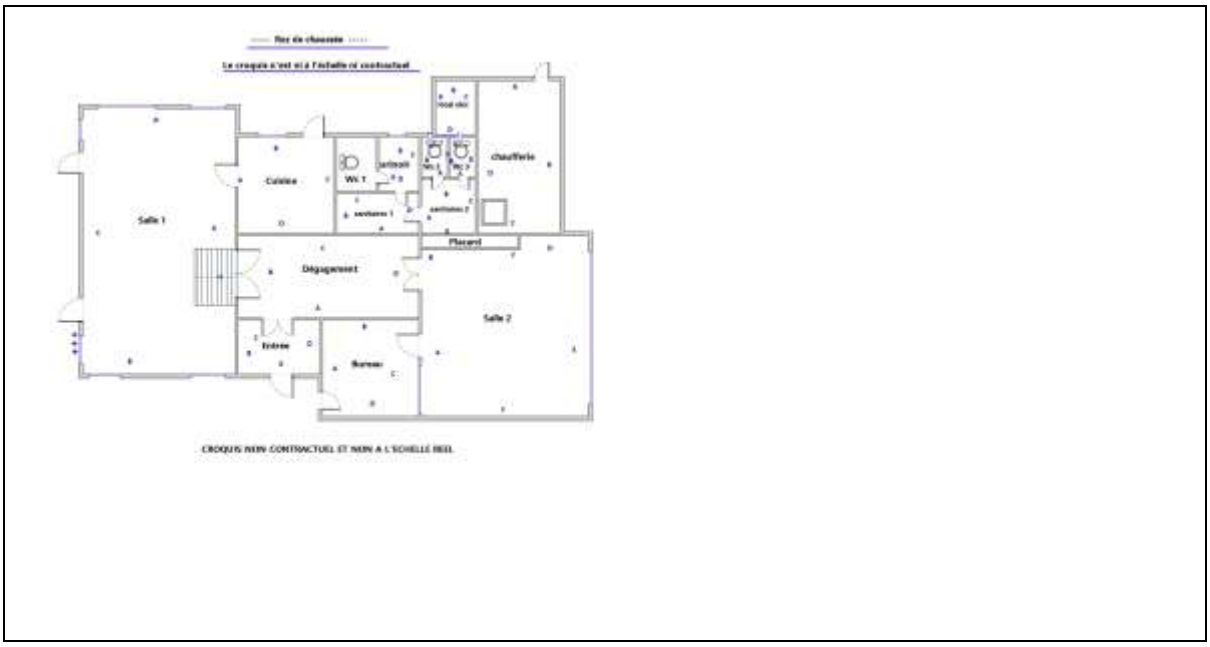
Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)***

Fait à **VIGNEUX SUR SEINE**, le **24/10/2024**

Par : Lesdema



6. Localisation des mesures sur croquis de repérage



Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?
Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :
- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)
- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant
En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

8. Autres documents et rapports antérieurs

CERTIFIÉ abcidia CERTIFICATION opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

LESDEMA Cédric
sous le numéro 20-2112

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑	**Amiante** sans mention Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 08/10/2020	Validité : 07/10/2027
☑	**Amiante** avec mention Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 08/10/2020	Validité : 07/10/2027
☑	**DPE** individuel Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 22/12/2020	Validité : 21/12/2027
☑	**DPE** Tous types de bâtiments Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 22/12/2020	Validité : 21/12/2027
☑	**Gaz** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑	**CREP** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑	**Termites Métropole** *Zone d'intervention : France métropolitaine* Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 19/05/2020	Validité : 18/05/2027
☑	**Electricité** Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.	Prise d'effet : 26/05/2020	Validité : 25/05/2027

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 05

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bât. A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014